(CARA'MAG')

AUTOMNE 2021

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 45

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

À La Tremblade, un port qui change la ville

Charline Picon, double médaillée olympique. Cinq ans après son titre à Rio, Charline Picon a décroché le 31 juillet, à 36 ans, la médaille d'argent en planche à voile RS:X aux Jeux olympiques de Tokyo, après une superbe victoire dans la course finale. Sur une mer calme et par vent léger, la véliplanchiste a failli remporter l'or jusqu'au dernier bord, la Chinoise Yunxiu Lu remontant deux concurrentes pour prendre la troisième place et décrocher le titre olympique. La véliplanchiste formée à La Tremblade entre ainsi dans l'histoire de la planche à voile, en étant la seule à obtenir un doublé de médailles olympiques dans sa discipline. Manon Audinet (licenciée et formée à Saint Georges Voiles) et Quentin Delapierre, qui représentaient la France en Nacra 17 (catamaran à foil mixte), ont terminé l'épreuve olympique à la huitième place en finissant quatrièmes dans la course finale. Bravo à tous !

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort 17201 Royan Cedex Tél. 05 46 22 19 20 / **Web :** www.agglo-royan.fr Courriel : contact@agglo-royan.fr **Directeur de la publication :** Vincent Barraud **Directeur de la communication :** Antoine Bigot **Comité de rédaction :** Catherine Gueydan (DGS), Cécile Ducos (DGST), Laurent Piquet (DGA) et les agents du service communication **Coordination et rédaction :** Alexandre Garcia avec Raoul Colmard (p.17), Valérie Daviet (p.39-41), Fabien Paillot (p.30-33), Stéphanie Rivet (p.12-13) et Leïla Renon (p.42) **Photos :** Denis Bibbal / Artgrafik, Rodolphe Escher, Alexandre Garcia, Sébastien Husté (couverture), Xavier Léoty, Fabien Paillot, Stéphane Papeau, Gilles Saulnier, Yoshi Power Shot **Création graphique :** Symaps **Conception :** Artgrafik **Illustration :** Piou Piou (p.43) **Impression :** Maury Imprimeur. **Tirage :** 57 500 ex. **Distribution :** La Poste. **N° ISSN :** 2107-5476 / **N° ISSN (en ligne) :** 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.

© EPA - CJ Gunther

édito

Une année après l'installation du nouveau conseil communautaire, ce début de mandat reste fortement marqué par l'engagement de notre collectivité dans la lutte contre le Covid-19. Après l'octroi d'aides exceptionnelles versées par la CARA pour soutenir les entreprises affectées par le confinement, de nombreux services communautaires ont été mobilisés pour mettre en place et faire fonctionner le centre de vaccination Royan Atlantique à l'espace Cordouan de Royan. À raison d'un millier d'injections par jour, plus des deux tiers d'entre nous sont désormais vaccinés, faisant de notre territoire l'un du département où le taux d'incidence est le plus bas.

À défaut de pouvoir reprendre une vie totalement normale, les grands projets menés par la CARA n'ont pas connu de coup d'arrêt au cours des douze mois écoulés. Notre réseau de transports urbains « cara'bus » propose depuis le printemps une offre élargie et mieux adaptée aux besoins des usagers. Une déchèterie moderne et fonctionnelle a ouvert en juillet à Arvert, tandis que le nouveau bassin à flot de La Tremblade, auquel nous consacrons le dossier central de ce numéro, accueillait ses premiers bateaux. Depuis le lancement de « Cara Rénov' » en janvier, de nombreux particuliers disposent désormais d'un accompagnement technique gratuit pour tous leurs travaux de rénovation énergétique.

Dès la fin de cette année, un pôle de découpe et de transformation sera mis à la disposition des producteurs, à Saujon, pour soutenir et renforcer la commercialisation de produits alimentaires de qualité en circuits courts. Plusieurs chantiers d'ampleur vont se poursuivre ou démarrer, comme celui du contrat local de santé, de la modernisation des bureaux d'information touristique de Royan et de Ronce-les-Bains ou de la gare intermodale de Saujon. D'autres, encore en préparation, portent sur l'indispensable réorganisation de la gestion des déchets, l'aménagement d'une zone d'activité aéronautique à Médis, la gestion des eaux pluviales ou l'élaboration d'un plan piscines intercommunal.

Tous ces projets répondent à une ambition commune : proposer de nouveaux services aux habitants, en soutenant l'emploi et le dynamisme de notre économie locale.

Je vous souhaite une très bonne rentrée.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

© Alexandre Garcia

Vaccination : « On accepte tout le monde ! »

Depuis le 6 avril, le centre de vaccination Royan Atlantique, ouvert à l'espace Cordouan de Royan, accueille un millier de personnes par jour, sept jours par semaine. Plus de 120 000 injections ont ainsi pu être réalisées à la fin du mois d'août, 50% pour des premières injections et 50% pour des personnes totalement vaccinées. *« Nous avons eu une envolée des inscriptions lors de l'annonce de la mise en place du pass sanitaire,* relève Danielle Carrère, l'une des deux coordinatrices du centre. *Nous avons également accueilli cet été beaucoup de touristes qui sont venus faire leur seconde injection. Ici, on accepte tout le monde, mais toujours sur rendez-vous. Nous recevons désormais beaucoup de jeunes et allons travailler avec les établissements scolaires à la rentrée. »* Entre les médecins, infirmières, pharmaciens, et le personnel dédié à l'accueil et au secrétariat, plus d'une vingtaine de personnes assurent chaque jour le fonctionnement du centre de vaccination.

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à vous faire vacciner
en prenant rendez-vous sur le site www.doctolib.fr
ou en appelant la plateforme téléphonique dédiée au 05 46 39 64 39.

© Alexandre Garcia

Clubs et bases nautiques associés à la lutte contre les mégots

La CARA mène depuis 2014 différentes actions pour lutter contre le fléau des mégots de cigarettes jetés dans la rue ou abandonnés sur les plages. Quand ils arrivent en mer avec les eaux pluviales, les mégots constituent une source importante de pollution pour le milieu naturel (chaque mégot contamine 500 litres d'eau) comme pour la faune sauvage qui peut les avaler. C'est pourquoi la CARA coordonne la lutte contre ces mégots sauvages, qui nécessite une mobilisation collective à l'échelle intercommunale. Une enveloppe budgétaire de 10 000 euros permet de poursuivre les actions engagées avec les communes, mais aussi avec les acteurs du tourisme. Les bars et restaurants ont été les premiers associés à cette lutte en distribuant des cendriers de poche à leurs clients.

La CARA a également équipé plusieurs communes en cendriers de rue ludiques, invitant les fumeurs à voter avec leurs mégots. L'Office de tourisme communautaire met de son côté à disposition du grand public des cendriers coniques pour la plage. Plusieurs communes comme celles de Royan, Saint-Palais-sur-Mer et bientôt Saint-Georges-de-Didonne posent des plaques d'information « la mer commence ici » à côté des avaloirs destinés à recueillir les eaux de ruissellement. Plus récemment, la CARA s'appuie sur les structures nautiques du territoire pour toucher de nouveaux publics et diffuser des kits de sensibilisation. Une douzaine de bases nautiques ont ainsi répondu à l'appel à participation et se mobiliser pour préserver l'espace littoral.

Nelly Pinet succède à Philippe Bremaud au conseil communautaire

© Alexandre Garcia

La disparition, le 5 mai, de Philippe Bremaud, maire de Boutenac-Touvent depuis 2003 et membre du bureau communautaire, a laissé un grand vide parmi ses pairs. L'élection du nouveau maire de la commune a eu lieu le 19 juillet. La première adjointe Nelly Zentz-Pinet a été élue à l'unanimité. Ancienne suppléante de Philippe Bremaud au conseil communautaire, elle fait désormais partie des 63 conseillers titulaires. Elle sera assistée de Katherine Kebert comme suppléante. Sur les 33 communes de la CARA, Nelly Pinet devient la dixième femme élue maire avec Joëlle Boulon (Arces), Marie-Christine Peraudeau (Arvert), Graziella Bordage (Cozes), Laurence Osta-Amigo (La Tremblade), Marie Bascle (Les Mathes), Françoise Fribourg (Meschers-sur-Gironde), Lysiane Gougnon (Sablonceaux), Gwenaëlle Dohin-Prost (Saint-Augustin) et Michèle Carré (Semussac).

© Fanny Blanchard

25 ET 26 SEPTEMBRE

Équiodée

Le service des activités de pleine nature de la CARA propose deux journées de randonnée équestre dans le massif de la Coubre, les 25 et 26 septembre. Entre plages et forêts, les cavaliers pourront cheminer sur près de soixante kilomètres d'itinéraires permanents à travers les communes de La Tremblade, les Mathes, Saint-Augustin et Saint-Palais-sur-Mer. Le lieu de ralliement et les nuitées pour les chevaux se feront sur l'hippodrome Royan Atlantique de La Palmyre.

DU 7 AU 12 OCTOBRE

Fête de l'énergie : passez à l'action

Le service « énergie » de la CARA vous propose en octobre plusieurs rendez-vous pour vous informer, préparer vos travaux de rénovation énergétique ou vous renseigner sur les aides disponibles. Après un ciné débat le 7 octobre au Créa de Saint-Georges-de-Didonne, une journée destinée aux artisans et aux professionnels du bâtiment est organisée le 8 octobre au lycée de l'Atlantique à Royan, avec une présentation des nouveaux isolants biosourcés par un formateur de la CAPEB et d'une formation sur les énergies renouvelables par l'entreprise Rodriguez. Une exposition de matériaux biosourcés et une présentation de l'énergie photovoltaïque et de l'utilisation de chanvre dans le bâtiment auront lieu sur le stand Cara Rénov', installé le 9 octobre de 10 heures à 18 heures sur la place Charles-de-Gaulle de Royan. Une réunion d'information sur les aides financières est également programmée le 11 octobre à 18 heures, au

© Franck Prevel

siège de la CARA, 107, avenue de Rochefort à Royan.

Programme complet sur www.agglo-royan.fr, rubrique « energie ».

© Franck Prével - Cara

24 OCTOBRE

Fête du vélo

À l'occasion de la huitième fête du vélo, dimanche 24 octobre, la CARA propose aux sportifs comme aux amateurs de tous âges un parcours loisir de 55 kilomètres sur les coteaux de l'estuaire de la Gironde, au départ de Talmont.

30 NOVEMBRE

Journée de l'entrepreneur

Avec la Journée de l'entrepreneur, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique propose depuis 2008 un événement annuel dédié aux porteurs de projets et aux entrepreneurs du territoire. Cette manifestation leur donne l'opportunité de rencontrer tous les acteurs de l'accompagnement dans un lieu unique, mardi 30 novembre à la Salicorne de Saujon, de 13 heures à 18 heures. Le salon professionnel rassemble cette année quarante partenaires, auprès desquels les créateurs, les repreneurs et cédants d'entreprise, les dirigeants confirmés et ceux en devenir peuvent obtenir des conseils et un soutien. Tout au long de l'après-midi, cinq espaces thématiques sont dédiés au parcours de l'entrepreneur, du montage de projet à sa concrétisation : genèse et accompagnement (étude de marché, aspects juridiques…) ; modèle économique et financement ; ressources humaines et régime social ; clubs et réseaux,

© Alexandre Garcia

espace entreprises sociales et solidaires et financement solidaire.

Renseignements sur le site de la Plateforme Entreprendre: www.plateforme-entreprendre.com

© DR

Breuillet transformée en laboratoire d'art urbain

La neuvième édition des Sentiers des Arts se déroulera du 18 septembre au 14 novembre à Breuillet. Onze artistes de Street Art promettent d'y métamorphoser le centre-bourg, au fil d'un parcours renversant de 1,5 km qui ne laissera personne indifférent.

L'ancien bureau de poste, la salle multiculturelle, mais aussi les tribunes du stade ou encore le terrain de basket : à Breuillet, un collectif d'artistes s'est emparé du mobilier urbain et d'une dizaine de bâtiments pour y créer de grandes fresques murales. Leur objectif : proposer un regard neuf et décoiffant sur l'environnement urbain, transformé en galerie d'art à ciel ouvert.

Organisée par la CARA, cette neuvième édition des Sentiers des Arts met pour la première fois à l'honneur une forme d'expression très contemporaine : l'art urbain et ses multiples déclinaisons graphiques.

Abstraction, hyperréalisme, anamorphose, interprétation… : *« On a l'habitude de travailler ensemble, mais aucun de nous n'a la même technique ni la même sensibilité »*, confirme Mathieu Perronno, directeur artistique de l'association cognaçaise Éprouvette, à qui la CARA a confié la mise en scène de ce nouvel itinéraire artistique. *« Notre point fort, c'est de nous adapter aux lieux pour proposer une nouvelle lecture. On cherche aussi à mettre du rythme entre les œuvres, pour qu'on ait toujours envie d'aller chercher la prochaine réalisation. »*

Le collectif d'artistes promet ainsi *« une succession de surprises, amusantes ou immersives »*, depuis le SAS, « espace fécond » installé sur la place du village. Quelques mètres plus loin, une anamorphose de Scaf va obliger le public à trouver le bon angle pour voir la magie opérer et un animal prendre vie sur un mur désaffecté. Karlito invite de son côté les habitants à lui apporter des objets en fer pour la construction d'une grande sculpture en métal, associant une fée et un crapaud. Au skate park, Udo fera revivre les mythes et légendes de Saintonge avec un monstre géant sorti des profondeurs. Une œuvre végétale et animalière de Mika occupera une façade de la salle multiculturelle tandis que Kendo s'attaquera aux tribunes du stade en illustrant à sa manière la devise de Breuillet : *« la force nait de l'union »*. Les royans, des bancs de sardines blanches peintes à la chaux sur les haies de quelques riverains, se chargeront de guider les visiteurs entre les différentes œuvres.

IT DE LA RUE

Le Street Art, ou art urbain, regroupe toutes les formes d'art éphémères réalisées dans la rue : pochoirs, graffitis, stickers, mosaïque, yarn bombing (tricot urbain) et autres installations. Né dans les années 1960, il puise aux sources de différentes disciplines graphiques (affiche, bande dessinée…) et transforme les villes en musées à ciel ouvert. Les graffittis de Keith Harring à New-York, les pochoirs militants de Banksy à Bristol ou les mosaïques pixelisées d'Invader à Paris en sont quelques-unes des œuvres les plus connues. *« C'est un art libre et vivant, qui s'offre à tous, gratuitement,* résume Delphine Hugonnard-Bruyère, animatrice du patrimoine à la CARA. *Il est aujourd'hui perçu comme un enrichissement culturel et un attrait supplémentaire pour la ville. »*

© DR

© DR

Des itinéraires artistiques sur trois territoires

Breuillet ne sera pas la seule commune à accueillir les Sentiers des Arts. Cinq artistes du collectif Éprouvette investiront également les communes de Saint-Fort-sur-Gironde, Saint-Sorlin-de-Conac et Braud-et-Saint-Louis (Gironde) à la faveur du partenariat noué depuis six ans entre la CARA, la Communauté de communes de la Haute-Saintonge et la Communauté de communes de l'Estuaire, en Gironde.

Retrouvez tout le programme sur www.agglo-royan.fr/sentiers-des-arts et Facebook.com/sentiersdesarts.

© DR

Panneaux indicatifs... ou presque

De Breuillet à Braud-et-Saint-Louis, tous les itinéraires des Sentiers des Arts ont été balisés par un artiste iconoclaste, Le Pannart, qui s'est approprié les codes de la signalisation routière pour mieux les détourner. Ne perdez pas des yeux ses panneaux loufoques, ils ne vous donneront pas forcément la bonne direction, mais toujours le sourire.

ANIMATIONS AUTOUR DU STREET ART

- **Création participative à Breuillet**, mercredi 15 septembre toute la journée, rendez-vous au terrain de basket. Le public est invité à échanger avec l'artiste Karlito et à lui ramener de la matière en métal afin de composer une œuvre collective.
- **Visites commentées** : rendez-vous à Breuillet devant l'œuvre Le Sas à 15 heures, les vendredis 24 septembre et 15 octobre, dimanche 24 octobre et jeudi 28 octobre.
- **Conférence sur le street art et l'histoire de l'art,** jeudi 28 octobre à 10 heures, à la salle du conseil de la mairie de Médis.
- **Fresque.** Rendez-vous vendredi 29 octobre à 18 heures, sur la place du Temple à Médis, pour une présentation au public de la fresque participative réalisée en atelier avec les jeunes et les habitants de la commune de Médis, en présence des danseurs professionnels du centre de formation Artcad17 qui proposeront au public une interprétation de danse urbaine.

© yoshipowershot.com

112 artistes accueillis aux Jeudis Musicaux

Pendant quatre mois, pas moins de 112 artistes se sont produits dans les églises et temples du pays royannais, au fil des 33 concerts des Jeudis Musicaux programmés par la CARA dans chaque commune. Plusieurs grands noms de la musique classique et du jazz ont offert de belles parenthèses musicales, comme les violonistes Renaud Capuçon (le 15 juillet à Royan) et Nemanja Radulovic (à Saujon et Cozes, les 8 et 9 juillet), le hautboïste Gabriel Pidoux (le 19 août à Breuillet), le chanteur d'opéra Sébastien Guèze (le 22 juillet aux Mathes) ou les récitantes Anny Duperey (le 24 juin à Étaules) et Agnès Jaoui (le 26 août à Saint-Palais-sur-Mer). Le concert de clôture aura lieu le 16 septembre à Saint-Romain-de-Benet, où le guitariste Antoine Morinière et le flûtiste Philippe Bernold interpréteront des œuvres de Poulenc, Ravel, Debussy ou Piazzolla.

CharlElie Couture enchante le public à Vaux-sur-Mer

© Alexandre Garcia

Un millier de personnes enthousiastes ont assisté, le 3 juillet, au concert gratuit donné par CharlElie Couture dans le parc de Vaux-sur-Mer, en marge de l'exposition qui lui est consacrée à la Maison des Douanes de Saint-Palais-sur-Mer jusqu'au 1er novembre. Entouré de musiciens exceptionnels, le bluesman rock a livré une performance généreuse, passant du piano à la guitare pour interpréter les titres phares de sa discographie (Comme un avion sans aile, L'histoire du loup dans la bergerie…) comme les nouvelles chansons de son album Même pas sommeil.

Deux nouvelles aides en faveur de la rénovation énergétique

Afin d'encourager l'utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation et le remplacement des chaudières au fioul par des chaudières au bois, deux aides d'un montant maximal de 2000 euros chacune pourront être accordées aux propriétaires occupant leur logement.

© DR

Isolation de combles avec de la ouate de cellulose

Les élus communautaires ont adopté le 25 juin une délibération instaurant deux nouvelles aides pour la rénovation énergétique des logements anciens. La première, correspondant à 20% du montant TTC des travaux et plafonnée à 2000 euros, pourra être accordée **pour encourager l'utilisation de matériaux biosourcés dans l'isolation des combles, des rampants de toiture ou des murs.**

Ces matériaux issus du vivant sont d'origine animale (laine de mouton) ou végétale (chanvre, laine de bois, paille). Certains permettent de valoriser des matériaux arrivés en fin de vie, comme la ouate de cellulose fabriquée à partir de papier recyclé ou le coton recyclé issu de la récupération de textiles usagés. *« Ce sont des matériaux efficaces, sains et surtout durables,* résument les deux énergéticiens de la CARA, Sébastien Auriac et Aurélie Retournat-Witz. *La plupart d'entre eux présentent d'intéressantes propriétés en termes d'isolation acoustique et de régulation hygrothermique. »*

Autres avantages : ils sont issus de ressources renouvelables, leur fabrication et leur utilisation dans le cadre de circuits courts consomment peu d'énergie et permettent le stockage de gaz à effet de serre. *« Ils contribuent en outre au développement de filières locales, créatrices d'activités et d'emplois, auquel la CARA participe activement »*, souligne Françoise Fribourg, vice-présidente en charge de la protection de l'environnement.

Afin d'améliorer la qualité de l'air, une seconde aide forfaitaire de 2000 euros est également prévue pour tous les particuliers qui souhaitent remplacer leur chaudière non condensation au fioul, gaz ou charbon par une chaudière à bois énergie (fonctionnant avec des granulés, du bois déchiqueté ou des bûches). L'utilisation d'énergie fossile pour le chauffage est en effet la première source de polluants atmosphériques, le secteur de l'habitat représentant 26% des émissions de gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique.

© Alexandre Garcia

Remplissage d'une chaudière à granulés de bois.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR OBTENIR UNE SUBVENTION ?

Le montant maximal pour les aides « matériaux biosourcés » et « bois énergie » est de 2 000 euros par logement dans la limite des crédits annuels inscrits au budget de la CARA. Ces deux aides sont cumulables entre elles et s'adressent aux particuliers propriétaires de leur logement. Celui-ci doit être une résidence principale, achevée depuis plus de deux ans et être située dans l'une des 33 communes de la CARA. L'installation doit être réalisée par un professionnel qualifié reconnu garant de l'environnement (RGE) dont la liste est disponible sur le site https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel.

Enfin, la demande doit être adressée avant le début des travaux à l'un des deux conseillers de la plateforme énergétique Cara rénov'. Les aides Cara Rénov' sont cumulables avec l'aide maprimerenov, les certificats d'économies d'énergie et l'éco prêt à taux zéro.

Le dossier est téléchargeable sur le site de la CARA, www.agglo-royan.fr.

Un accompagnement gratuit pour la rénovation des logements

Depuis le 1er janvier, près de 800 personnes ont déjà fait appel à Cara Rénov', nouveau service de proximité mis en place par la CARA pour accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans leurs travaux de rénovation énergétique.

La plateforme Cara Rénov' permet d'obtenir des informations sur les aides mobilisables (aides CARA, MaPrimRénov, certificats d'économie d'énergie, Habiter mieux sérénité), les travaux à réaliser et le contenu des devis.

Les énergéticiens de la CARA apportent notamment des conseils sur l'isolation des parois opaques et vitrées, le système de chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage solaire et la ventilation.

Cet accompagnement gratuit se déroule en quatre étapes :

1. Il faut d'abord **prendre contact** avec un conseiller Cara Rénov' par téléphone pour bien préciser la demande au 05 46 22 19 36, du lundi au jeudi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Le service est fermé au public le vendredi.

2. Il est ensuite possible de **prendre rendez-vous** à la CARA pour planifier le projet de rénovation énergétique. Ces rendez-vous ont lieu les lundis et jeudis au siège de la CARA, 107, avenue de Rochefort à Royan.

3. Dans le cadre d'un projet de rénovation globale et performante (entraînant un gain énergétique supérieur à 35%), un conseiller peut se déplacer à domicile pour réaliser une évaluation énergétique.

4. La plateforme de rénovation énergétique Cara Rénov' propose avant tout un accompagnement technique ainsi qu'une aide à la décision. Le service ne se substitue pas aux particuliers dans leurs démarches pour obtenir des aides financières. En cas de besoin, les particuliers peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives auprès des maisons France Service de Cozes (Centre Arc en ciel, 05 46 90 86 67) et de Médis (bureau de Poste, 05 46 23 85 06).

Retrouvez toutes les informations et le dossier de demande de subvention sur le site www.agglo-royan.fr rubrique « énergie ».

© yoshipowershot.com

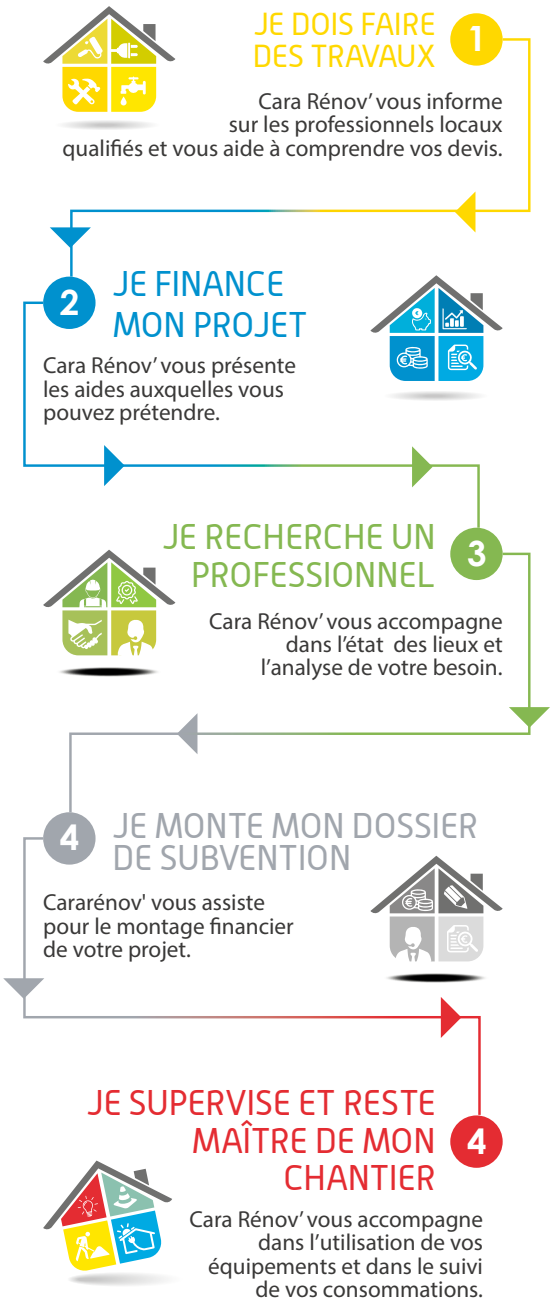

© Alexandre Garcia

Éric Renoux, vice-président en charge de la gestion des déchets (troisième en partant de la gauche) et des membres de la commission déchets lors d'une visite de la déchèterie d'Arvert.

« Trouver le bon équilibre entre niveau de service et coût »

Les élus communautaires ont approuvé le 25 juin le lancement d'une étude d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets. Objectif : définir un plan d'actions à long terme pour répondre aux nouvelles contraintes réglementaires tout en maîtrisant les coûts. Éric Renoux, vice-président de la CARA en charge de la gestion des déchets, détaille les enjeux de cette réforme en profondeur.

Dans quel contexte lancez-vous la réorganisation du service public de gestion des déchets ? Une nouvelle obligation réglementaire va rapidement s'imposer à nous : il s'agit du tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables), qui sera obligatoire pour les professionnels dès le 1er janvier 2023, avant de l'être pour les particuliers le 1er janvier 2024. Notre marché de collecte des déchets doit par ailleurs être renouvelé en 2024. C'est pourquoi nous souhaitons profiter de ces deux échéances pour engager dès à présent une vaste réflexion sur l'organisation technique et le coût financier de notre service de gestion des déchets.

En quoi consiste l'étude lancée par la CARA ? Cette étude doit tout d'abord nous permettre de réaliser un état des lieux approfondi de notre fonctionnement actuel, pour voir s'il est toujours adapté aux besoins des usagers, au territoire et à son évolution. La gestion des déchets est une compétence complexe et représente un budget important pour la collectivité. La question de son coût et de son financement se pose chaque année avec plus d'acuité compte tenu du déficit budgétaire constaté. Ce coût dépend de la quantité de déchets, de la qualité du tri, mais aussi du niveau de service rendu aux usagers. En bref, nous souhaitons tout remettre à plat, pour élaborer une stratégie à long terme déclinée en plan d'actions à l'échelle du territoire. Notre objectif est de trouver le meilleur équilibre, pour les cinq à dix ans à venir, entre le niveau de service assuré par la collectivité et le coût pour l'usager.

De quels leviers d'action dispose la CARA pour optimiser sa gestion des déchets ? Plusieurs scénarii d'organisation sont possibles. Nous souhaitons en premier lieu améliorer la prévention, afin de limiter au maximum la production de déchets, conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) et la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite loi AGEC). Les consciences évoluent ! À nous d'accompagner les usagers pour lutter davantage contre le gaspillage et réduire à la source le volume de déchets produits à la maison ou en entreprise. Il nous faudra ainsi définir les modalités de déploiement du tri à la source des biodéchets et réfléchir à la manière d'améliorer la valorisation des déchets. Nous voulons par ailleurs rationaliser l'organisation de la collecte pour mieux maîtriser la hausse inexorable des coûts mais aussi contribuer à réduire les émission de gaz à effet de serre. Nous devrons explorer pour cela les différentes solutions techniques adaptées aux caractéristiques de notre territoire, en révisant par exemple les modes de collecte (apport volontaire, porte-à-porte…) et les fréquences de ramassage en fonction des différents flux de déchets. Tous ces sujets sont actuellement débattus

dans cinq groupes de travail par les élus de la commission déchets, qui font remonter les remarques de leurs administrés. Nous comptons achever le diagnostic en fin d'année, pour établir un plan d'actions en 2022. Il nous faudra ensuite décider où placer le curseur, pour que tout le monde soit gagnant : le service, les administrés et l'environnement.

Comment comptez-vous faire baisser la pression sur les déchèteries ? Nos déchèteries ont été créées dans les années 1990 pour lutter contre les dépôts sauvages. Elles accueillent aujourd'hui environ 40 000 tonnes de déchets par an et ne sont plus adaptées à la hausse continue de la fréquentation et à l'évolution des filières de tri. C'est pourquoi nous allons réaliser un état des lieux spécifique pour envisager les aménagements à prévoir, en imaginant le meilleur maillage à l'échelle de tout le territoire. L'ouverture de la déchèterie d'Arvert, au mois de juillet, constitue une première étape de cette stratégie à long terme. Les usagers en sont très satisfaits, car nous avons eu l'espace pour bien faire les choses. Son fonctionnement est souple et la zone de dépose au sol facilite les déchargements. Nous travaillons actuellement sur la déchèterie de Saujon, où une zone de dépose au sol sera également créée en 2022. Nous veillerons à y améliorer les conditions d'accueil et de sécurité. À Royan, nous avons bien conscience que la déchèterie n'est plus adaptée aux pics de fréquentation saisonniers et que son emplacement au cœur de la zone commerciale n'est pas idéal. C'est pourquoi nous envisageons son déménagement sur un autre site à la périphérie de la ville. Nous réfléchissons également à la création d'une déchèterie pour les professionnels dans la partie sud de l'agglomération. Au-delà des nouveaux aménagements, nous souhaitons faire évoluer le rôle de ces équipements, pour favoriser au maximum le réemploi et la valorisation des matériaux. La question du contrôle d'accès sera également posée, pour inciter certains usagers à limiter les passages avec un demi-coffre ou un sac de tonte.

© Denis Bibbal - Artgraffik Media Productions

© Alexandre Garcia

La nouvelle déchèterie d'Arvert a ouvert le 19 juillet. Les usagers y apprécient notamment la zone de dépose au sol, qui facilite les déchargements.

UN SERVICE STRUCTURELLEMENT DÉFICITAIRE

• **Budget.** La CARA va consacrer en 2021 près de 20 millions d'euros pour la gestion des déchets, dont 7 M€ pour la collecte en porte à porte (ordures ménagères, déchets verts, emballages recyclables) ; 8,7 M€ pour le traitement, et 2,5 M€ pour l'apport volontaire (exploitation des déchèteries, verre…). Les recettes de fonctionnement sont assurées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (13,5 M€ en 2020), les redevances perçues auprès des professionnels et des administrations (2,4 M€), le soutien aux performances de tri (1,5 M€) ou la reprise de matériaux (525 000 €). Depuis 2019, les dépenses du service sont supérieures aux recettes. En 2020, le résultat de l'exercice faisait apparaître un déficit de 3,1 M€.

• **Volumes.** Depuis 2010, le tonnage moyen de déchets collectés sur le territoire est de 80 000 tonnes par an, soit un ratio avoisinant une tonne par habitant et par an. Le tonnage moyen des ordures ménagères collectées sur le territoire s'équilibre autour de 30 000 tonnes par an, soit un ratio par habitant de 356 kilos par an.

• **Effectifs.** Le pôle écologie urbaine de la CARA, qui regroupe les services gestion des déchets et gestion des déchèteries, compte 31 agents, dont 15 agents de déchèteries. Les frais de gestion de personnel s'élèvent à 1,7 M€ en 2021.

Des réseaux contrôlés, entretenus et bien surveillés

© Sébastien Husté

Le contrôle des réseaux d'eaux usées participe au bon fonctionnement général du système d'assainissement. La surveillance des canalisations permet de programmer les travaux de réhabilitation et de demander aux abonnés de mettre aux normes leurs installations privatives si elles ne sont pas conformes.

« L'enjeu est de taille, explique Jacques Lys, vice-président de la CARA en charge de l'assainissement. *L'entretien des réseaux et les mises en conformité des raccordements sont des leviers d'action indispensables pour limiter les débordements de réseaux en cas de fortes pluies. »*

Seules les eaux usées peuvent en effet rejoindre les réseaux d'assainissement collectif afin d'être acheminées vers les stations d'épuration ou de traitement. Les eaux claires, issues des nappes phréatiques ou de la pluie, n'ont pas besoin d'être épurées. Ces eaux parasites sont proscrites dans le réseau pour éviter les surcharges et les coûts liés à leur traitement.

C'est pourquoi des bureaux d'études réalisent pour le compte de la CARA des mesures du niveau d'eau dans les réseaux en période de nappes hautes (en fin d'hiver) et de nappes basses (à l'automne), mais aussi la nuit, quand les riverains ne rejettent pas d'eaux usées. Ces investigations ont pour but de mieux repérer les entrées d'eaux claires et comprendre les défauts existants. En complément, des sociétés spécialisées effectuent des inspections caméra et des tests en injectant de la fumée dans les canalisations. Réalisés dans le cadre d'études diagnostiques, ces tests révèlent les descentes d'eaux pluviales ou grilles reliées au réseau d'assainissement collectif, alors que l'eau de pluie doit être conduite dans le sol pour y être infiltrée. Dans les secteurs très urbanisés, des drones peuvent aussi être utilisés pendant les tests à la fumée pour mieux identifier les mauvais raccordements.

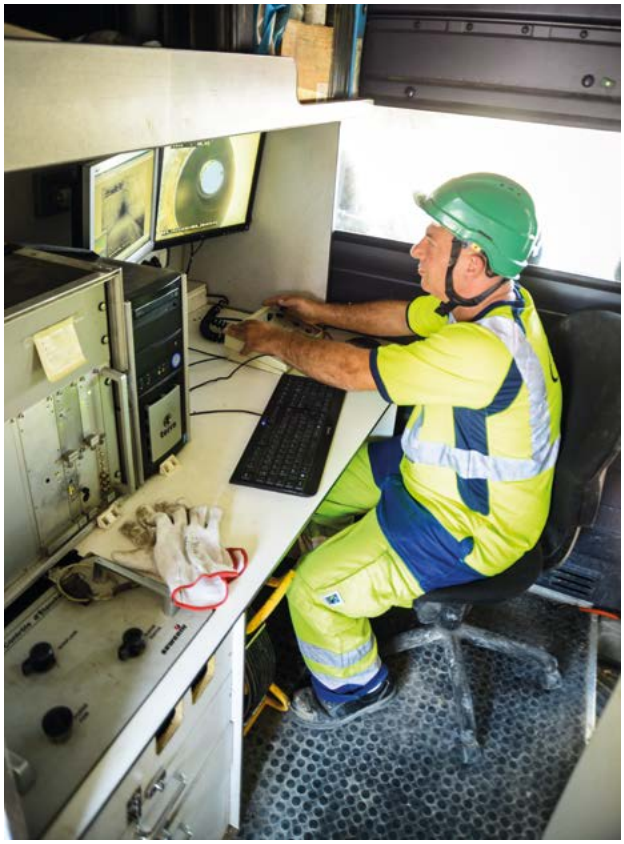

© Sébastien Husté

Utilisation d'une caméra pour l'inspection télévisée des réseaux

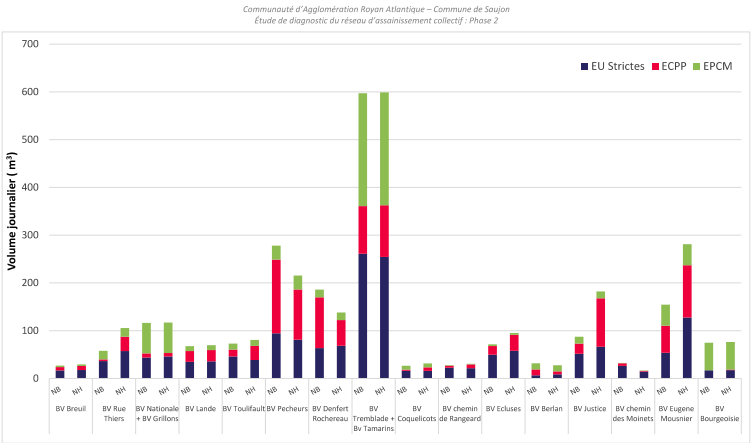

Représentation des volumes journaliers collectés lors d'un jour de pluie avec 7 mm de précipitations.

EXEMPLE DE MESURES SUR DIFFÉRENTS POINTS DU RÉSEAU D'EAUX USÉES DE SAUJON

Dans le réseau, seules des eaux usées devraient être présentes (en bleu sur le graphique). On trouve des eaux de nappe (en rouge) qui s'infiltrent par des casses ou des fissures de canalisations ; dans ce cas, la CARA engage les réparations ou réhabilitations. On y trouve également des eaux de pluie (en vert) qui proviennent de gouttières ou de grilles mal raccordées.

L'indispensable mise aux normes des branchements individuels

Quand les tests à la fumée révèlent des branchements ou installations non-conformes, la CARA prend appui sur les communes et le pouvoir de police des maires pour inviter les abonnés à entreprendre des travaux de mise aux normes. Ces démarches sont d'autant plus importantes dans certains secteurs sensibles, comme celui de la plage du Bureau à Saint-Palais-sur-Mer (73 courriers envoyés en 2020 puis 27 mises en demeure en 2021) et de la plage des Vergnes à Meschers-sur-Gironde (78 courriers envoyés en 2021), où des eaux usées peuvent être directement rejetées en mer.

En parallèle, la Compagnie d'Environnement Royan Atlantique (CERA), exploitant du réseau, assiste gratuitement les abonnés en effectuant des contrôles des installations et en donnant des conseils sur les travaux à réaliser.

Passé un certain délai, les personnes n'ayant pas fait réaliser de contrôle de leur installation par la CERA, font l'objet d'une mise en demeure du maire. En cas d'inaction, l'étape suivante est la réalisation de travaux d'office par la mairie, aux frais de l'abonné.

© DR

Exemple d'anomalie identifiée par un test à la fumée, avec cette gouttière raccordée au réseau d'eaux usées.

LISTE DES DIAGNOSTICS RÉALISÉS PAR LA CARA :

Commune	Bureau d'études	Durée d'étude	Montant d'études	Linéaire de réseaux	Points de mesure	Inspections télévisées	Non-conformités à la fumée
Saint-Georges-de-Didonne (bassin versant du Maréchal Leclerc)	Hydraulique Environnement	2016-2021	21 000 €	9 km	10	1,2 km	28
L'Éguille-sur-Seudre	IRH	2018-2019	28 000 €	7 km	3		21
Cozes	NCA Environnement	2018-2021	38 000 €	13 km	6	2,3 km	15
Mortagne	NCA Environnement	2018-2021	30 000 €	8 km	4	1,1 km	15
Saint-Palais-sur-Mer (bassin versant de Bernezac)	ALTEREO	2019-…….	28 000 €	15 km	5	3 km	45
Vaux-sur-Mer (bassin versant de Nauzan)	ALTEREO	2019-…….	44 400 €	24 km	7	4,8 km	28
Médis	ALTEREO	2019-…….	47 000 €	15 km	5	3 km	36
Saujon	NCA Environnement	2020-…….	88 000 €	46 km	18	10 km	en cours
Royan Sud (Champ de Foire)	Etude programmée en 2021						

Qualité des eaux : des contrôles plus fréquents en sortie de station

Cet été, la CARA a décidé de renforcer le suivi de la qualité bactériologique des rejets d'eaux traitées de ses principales stations d'épuration, pour éviter tout amalgame entre un mauvais résultat d'eaux de baignade signalé par l'Agence régionale de santé et une éventuelle responsabilité de la station d'épuration.

Le rejet en mer à Saint-Palais-sur-Mer (commun aux stations de Saint-Palais-sur-Mer et des Mathes-La Palmyre) fait ainsi l'objet d'un contrôle par jour depuis le 1er juillet 2021, contre deux analyses par semaine demandées règlementairement. Ce sont en effet des arrêtés du préfet qui fixent les normes à respecter ainsi que la fréquence d'analyses des eaux en sortie de stations d'épuration. Les stations d'épuration de Saint-Georges-de-Didonne et de La Tremblade font également l'objet d'une surveillance accrue, avec trois contrôles par semaine.

L'atelier de transformation bientôt livré aux producteurs

Les travaux de construction d'un atelier mutualisé de découpe et de transformation de produits locaux sont en cours d'achèvement à Saujon. Le nouvel équipement, installé sur le parc d'activités économiques de La Roue 2, sera livré en octobre.

© Bouquet

La construction de cet atelier est réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CARA qui porte l'ensemble des investissements (foncier, bâti, premier parc de machines). Une fois réalisé, l'équipement sera loué à une société réunissant les producteurs locaux intéressés. La gouvernance, l'exploitation technique et le développement commercial de l'atelier relèveront intégralement des choix de cette société d'exploitation. Celle-ci proposera des services de découpe, transformation chaude et froide, de conserverie et de conditionnement des productions alimentaires locales, majoritairement commercialisées en circuits courts de proximité. Le coût total de l'opération s'élève à 2,2 millions d'euros HT, supporté à 68% par les fonds propres de la CARA avec l'appui financier du fonds européen LEADER (100 000 €), de l'État (397 448 €), de la Région Nouvelle-Aquitaine (230 046 €) et du Conseil départemental de Charente-Maritime (25 000 €).

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : L'Europe investit dans les zones rurales.

Les producteurs locaux qui souhaitent accéder aux services de ce futur équipement peuvent contacter la SAS Saveurs paysannes charentaises, saveurspaysannescharentaises@gmail.com

© Stéphane Papeau

© Stéphane Papeau

Premier appel à candidatures pour l'espace-test agricole

Pour faciliter l'installation de nouveaux maraîchers bio sur le territoire, la CARA déploie un espace test agricole, dont la gestion a été confiée à la coopérative d'installation en agriculture paysanne (CIAP) Champs du Partage.

Le test d'activité consiste à mettre à la disposition de porteurs de projets un lieu et des moyens de production, un cadre juridique spécifique (contrat CAPE) et un accompagnement personnalisé (formation aux techniques de culture et à la gestion d'entreprise). Situé chemin des serres sur les communes de Le Chay, Saint-Romain-de-Benet et Saujon, cet espace test de 4 hectares permettra d'accueillir, pour une durée d'un à trois ans, deux porteurs de projets en maraîchage biologique. En sortie d'espace test, les porteurs de projets seront également accompagnés dans leur installation pérenne.

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : L'Europe investit dans les zones rurales.

Les personnes qui souhaitent intégrer cet espace test peuvent adresser leur candidature à Marie-Loup Nivet, animatrice Champs du Partage : champsdupartage.ml@gmail.com Tél. : 07 83 37 06 27. Un comité de sélection se réunira durant le dernier trimestre 2021 pour désigner les premiers maraîchers accompagnés.

EXTENSION DU PORT-CHENAL DE LA TREMBLADE

Un nouveau pôle d'attractivité pour le territoire

Située au centre-ville de La Tremblade, l'ancienne place Faure Marchand s'est transformée en port de plaisance au terme de dix-huit mois de travaux. Les premiers vieux gréements ont fait leur entrée dans le nouveau bassin, le 10 juillet, sous les applaudissements du public venu en nombre.

En gestation depuis une vingtaine d'années, la création de cet équipement permet aujourd'hui d'accueillir 114 navires de plaisance et bateaux d'intérêt patrimonial. Le montant des travaux représente un investissement de 11,5 millions d'euros, financé à parts égales par la CARA et le Conseil départemental de la Charente-Maritime, réunis au sein du Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre à qui a été confiée la gestion du port.

Les espaces libérés le long du chenal seront ainsi plus particulièrement destinés aux professionnels de l'ostréiculture, qui pourront bénéficier des services du nouveau bassin : une aire technique bien équipée, avec cale de mise à l'eau, une aire de carénage et grutage, conçues autour d'un objectif zéro pollution.

Porté depuis près de vingt ans par la commune de La Tremblade puis par la CARA et le Département, cette réalisation majeure va contribuer à modifier l'image de la ville et renforcer son attractivité.

« Cette réalisation ambitieuse s'inscrit dans la politique de grands projets menée par l'intercommunalité pour apporter de nouveaux services aux habitants, pour soutenir l'emploi et conforter le dynamisme des filières économiques locales, souligne Vincent Barraud, le président de la CARA. *Ce nouveau pôle d'attractivité va en effet donner un vrai coup de fouet à la ville de La Tremblade. Il va aussi contribuer durablement au développement économique de tout un bassin de vie, notamment dans les secteurs du tourisme et du nautisme.*

Au-delà d'un équipement déjà plébiscité par les plaisanciers et les promeneurs, cet investissement public ne manquera pas de contribuer à l'avenir au rayonnement de la destination Royan Atlantique, au bénéfice de toutes les communes de notre territoire. »

© Sébastien Hus

Le port de La Tremblade s'enrichit d'un bassin dédié à la plaisance

Après deux années de travaux, un bassin à flot de 114 places a été aménagé à l'emplacement de l'ancienne place Faure Marchand, au centre-ville de La Tremblade. Sa gestion a été confiée au Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre qui réunit le Département et la CARA, les deux financeurs de ce projet de 11,5 millions d'euros.

Certains plaisanciers l'attendaient depuis vingt ans : avec le nouveau bassin à flot de La Tremblade, plus d'une centaine de navires vont disposer d'un amarrage sécurisé au centre-ville, à proximité immédiate des commerces. *« Tous les bateaux ne sont pas encore arrivés, mais le port est déjà complet avec une cinquantaine de demandes en liste d'attente »*, prévient Pierre-Yves Chevalier, le directeur du Syndicat mixte qui assure la gestion des onze ports de l'estuaire de la Seudre. *« Et ce n'est pas un port dormant : il bouge bien ! »* : lors de chaque ouverture de la porte busquée, de cinq à dix unités quittent en effet le bassin pour s'élancer vers le large.

Les trois quarts des bateaux déjà présents sont des voiliers. *« Le bassin a été imaginé pour accueillir des quillards qui ont un tirant d'eau important et ne peuvent stationner à l'échouage dans les chenaux,* précise Pierre-Yves Chevalier. *Avec celui de Marennes rempli depuis longtemps, c'est le seul bassin à flot du secteur. Les navires flottent en permanence avec 2 mètres d'eau minimum au-dessus du fonds. »* Regroupés sur le ponton du quai d'honneur, une dizaine de vieux gréements classés ou relevant du patrimoine nautique local assurent également le spectacle. Sloops ostréicoles ou modèles Chassiron construits à Marennes, ceux-ci bénéficient d'une politique tarifaire spécifique, pour compenser leurs importants frais d'entretien. Pour les autres, le tarif annuel s'élève à 48 euros par mètre carré de surface occupée, soit environ 1500 euros pour un navire de 10 à 11 mètres de long.

L'aménagement de sanitaires dans les futurs locaux dédiés au port permettra également d'accueillir en été et sur de courtes périodes une dizaine de bateaux visiteurs, grâce à une gestion dynamique des emplacements laissés vacants par les usagers permanents. Plusieurs autres équipements et services seront proposés dès l'été 2022, comme un affichage permanent des hauteurs d'eau sur le site Internet du syndicat portuaire. *« En fonction des coefficients de la marée, le bassin à flot peut rester ouvert entre quatre et cinq heures, ce qui est déjà une belle satisfaction,* indique Pierre-Yves Chevalier. *Nous pourrons encore améliorer cette durée d'ouverture dans un avenir proche. »*

« Un havre de paix pour les vieux gréements »

Fleuron du savoir-faire local, l'Espiègle-Port de La Tremblade a été le premier bateau à faire son entrée dans le nouveau bassin à flot, le 10 juillet à 15h30 sous les applaudissements du public venu en nombre.

Sur les quais, les Coureauleurs trembladais étaient aux premières loges. Cette association, à qui la mairie a confié le soin d'entretenir et faire naviguer son fameux sloop ostréicole, rassemble soixante-dix passionnés par le patrimoine maritime. Originaires de La Tremblade, mais aussi de Royan, Marennes, Rochefort ou Oléron, ils restaurent et font revivre depuis vingt ans une quinzaine de bateaux anciens, à l'image des Guide Me, P'tit Falot, Perceval, Lady Camille, L'Aiglon, Augustine, Sacré Dédé, Gigi II, Poupik, Lakmé, Schvimkop ou encore Galathée. Autant de projets personnels ou associatifs, riches d'expériences acquises à partager entre voileux et amoureux de navires anciens. Dans le sillage de L'Espiègle, c'est pour eux tout un pan de l'histoire maritime de la cité qui a franchi ce jour-là la porte busquée du nouveau port ; celle de célèbres marins de Louis XIV comme le Trembladais Job Foran, le marin Coudein qui commanda le Radeau de la Méduse ou dans un temps plus proche le commandant de vaisseau Forgit et autres capitaines au long cours ; mais aussi celle des jardiniers de la mer, des éleveurs d'huîtres et des charpentiers de marine.

« Ce port n'est nullement un frein aux activités de navigation, assure Bertrand Renon, le président des Coureauleurs. *Au contraire. Cela génère une dynamique, et de nouveaux projets en lien direct avec la conservation du patrimoine naviguant y voient le jour. »* Un port en centre-ville ? *« C'est un havre pour les vieux gréements qui vont y trouver un refuge à l'abri des aléas du temps et une aubaine pour les Trembladais, touristes, badauds et promeneurs que la présence de ces vieilles coques invitera à rêver en tutoyant le passé. Une chance enfin pour Teteille, Dany, Patrick et tous les autres Coureauleurs qui pourront accéder facilement au bateau dont ils ont la charge ! »*

Nouveau sauvetage en 2022. Battant pavillon trembladais, récemment équipé d'une nouvelle « garde-robe », d'un WC, d'un radeau de survie et de couchettes, L'Espiègle – Port de La Tremblade est désormais en mesure d'aller pointer le bout de son nez jusque dans le Médoc et les pertuis, en participant notamment aux rassemblements de bateaux traditionnels, l'une de ses missions. Ainsi, la notion de conservation du patrimoine est pour tous les Coureauleurs un état d'esprit qu'ils cultivent à tous les temps. Au passé, l'Espiègle par deux fois rénové ; au présent La Trembladaise, une lasse marennaise ; au futur Vieux Remède, un cotre ostréicole bien mal en point qu'ils ont entrepris de « sauver ». Et pour ce faire, un petit chantier naval estimé à trois années va être ouvert en 2022, dans un abri provisoire jouxtant la cabane de l'association sur l'îlot Rousselot. **Contact : les.coureauleurs.17390@gmail.com**

© Gilles Gauthier

Un large platelage bois permet désormais de flâner aux abords du port et de faciliter l'accès aux terrasses des bars et restaurants.

Au centre-ville, le plaisir retrouvé de la promenade

En parallèle à la construction du nouveau port de plaisance, la mairie de La Tremblade poursuit un ambitieux programme de revitalisation urbaine, engagé en 2004.

« La troisième étape de notre projet urbain va pouvoir commencer », se réjouit Laurence Osta-Amigo, maire de La Tremblade. Après la réhabilitation des abords de l'église et ceux de la place Gambetta, réalisés au cours des précédents mandats, le programme de revitalisation du centre-ville se poursuit désormais avec l'aménagement des abords du port de plaisance.

Dévoilé en avril, le projet conçu par Artelia (voirie, réseaux, suivi des travaux) et Phytolab (architecte, urbaniste, paysagiste) fait actuellement l'objet d'une exposition à l'office de tourisme, où les habitants sont invités à en prendre connaissance. *« L'objectif principal est d'améliorer les liaisons entre le port et le centre-ville avec des espaces de promenade confortables et végétalisés »*, précise Laurence Osta-Amigo.

Le programme des travaux s'étend ainsi de la rue Foran jusqu'à l'entrée du boulevard Letélié et sur toute la périphérie du port, déjà prise d'assaut par les promeneurs. Il prévoit la réhabilitation des rues et de la place du Temple, avec l'élargissement des trottoirs ou des aménagements « à plat » favorisant la marche à pied, le vélo et le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Alors que le marché a repris ses droits sur un généreux quai d'honneur, la mise en place d'un stationnement gratuit de courte durée doit favoriser l'accès aux boutiques du quartier. L'installation de bancs et d'un éclairage de qualité complèteront l'aménagement de ce nouveau pôle d'attractivité.

Les travaux doivent commencer en septembre pour s'achever au début de l'année 2023. Un nouveau projet immobilier sera ensuite lancé entre la rue Lafond et le port avec la création de logements et de commerces en rez-de-chaussée. L'implantation d'un carrousel entre la capitainerie et le quai d'honneur promet déjà d'y offrir des heures de joie aux plus jeunes. Réalisé en plusieurs phases successives, cet aménagement urbain représente un investissement de 3 millions d'euros.

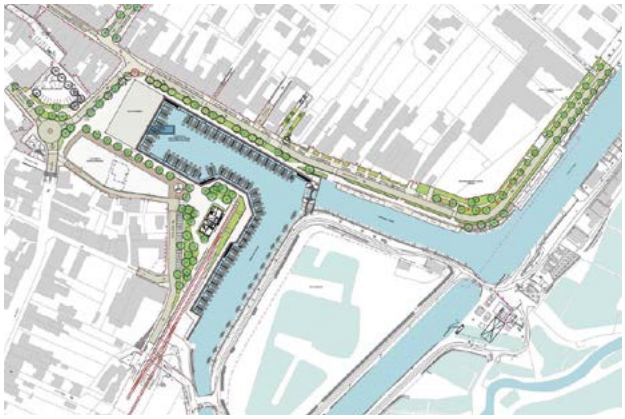

Le chantier de la capitainerie démarre en octobre

Acquise en 2019 par la CARA, l'ancienne gare de La Tremblade va être réhabilitée pour y installer les locaux affectés au service du port, en préservant ainsi un élément emblématique du patrimoine local. Un bâtiment neuf y sera adjoint, dans lequel seront aménagés les sanitaires du port au rez-de-chaussée ainsi que des espaces d'animation et de convivialité à l'étage, dédiés aux plaisanciers. Les travaux débuteront en octobre pour s'achever au début de la saison estivale 2022. Sur un budget total de 978 000 euros HT, une aide de 391 376 (40%) euros pourra être apportée par l'État dans le cadre du plan de relance, ainsi que 195 688 € (20%) par la Région. Le reste sera supporté à parts égales par la CARA et le Département, à hauteur de 195 688 euros chacun.

La capitainerie se situera sur le parvis du port.

© DR

Terminus au port pour le Train des Mouettes

Transformée en capitainerie, l'ancienne gare de la ville va aussi retrouver une partie de son histoire ferroviaire. Le Conseil départemental, propriétaire du Train des Mouettes, souhaite en effet prolonger de 300 mètres la voie ferrée pour rallier le port en 2022. Attraction touristique majeure du territoire, la ligne du Train des mouettes longe la Seudre de Saujon à La Tremblade, où sa gare se trouve à proximité immédiate du nouveau port. Cette extension de la ligne doit être accompagnée de la construction d'une marquise, un abri de 50 mètres pour que les voyageurs puissent s'abriter du soleil à proximité des rails et du bassin portuaire. En 2020, 25 000 voyageurs ont embarqué à bord du Train des Mouettes, contre 36 000 en 2019. *« Notre objectif à terme est d'atteindre les 50 000 billets vendus par an »,* prévoit Pierre Verger, président de l'association Trains et Traction, qui assure la gestion de la ligne. Pour y parvenir, l'association mise notamment sur la prochaine mise en circulation d'une rame spéciale, le Seudre Océan Express, composée de deux wagons-restaurant totalisant 80 couverts et d'une voiture dédiée à l'office.

Les élus du Département et de la CARA, les deux collectivités ayant financé l'extension du port de La Tremblade, ont pu apprécier l'avancée du chantier, le 7 mai, en présence du préfet de la Charente-Maritime Nicolas Boisselier (au centre), entouré de Fabienne Labarrière (conseillère départementale), Jean-Pierre Tallieu (président du Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre), Dominique Bussereau (président du Département), Laurence Osta-Amigo (maire de La Tremblade), Sylvie Marcilly (vice-présidente du Département) et Vincent Barraud (président de la CARA).

« Redonner une identité maritime à la commune »

En gestation depuis près de vingt ans, la création d'un bassin à flot à La Tremblade n'aurait pu voir le jour sans la détermination d'un homme : Jean-Pierre Tallieu, maire de la ville de 1992 à 2017 et président de la CARA de 2006 à 2020.

L'entrée des premiers bateaux dans le bassin à flot de La Tremblade a marqué l'aboutissement d'un projet lancé il y a près de vingt ans. Au début des années 2000, le maire de La Tremblade, Jean-Pierre Tallieu, envisage de remplacer les véhicules stationnés sur la place Faure Marchand par des bateaux. *« Cette immense place était moche et ne servait que très ponctuellement aux activités ostréicoles,* se souvient-il. *L'idée de la transformer en bassin portuaire permettait de rendre la vue plus belle, de créer un équipement attractif ainsi qu'un lien de promenade entre le centre-ville et le secteur ostréicole. Mon souhait était aussi de redonner une identité maritime à la commune, qui n'en avait plus vraiment. Avant que n'existent Brest et Rochefort, le grand port de la marine royale, c'était quand même la Seudre ! »*

Des études préalables sont lancées en 2004. Deux ans plus tard, l'enquête publique se conclut par un avis favorable. Le projet est reconnu d'intérêt général et fait l'objet d'un arrêté d'autorisation en août 2008. En parallèle, la commune se constitue au fil des ans des réserves foncières pour accroître l'emprise autour du futur port et réaliser des parkings de substitution. Si les obstacles ne manquent pas, Jean-Pierre Tallieu peut compter sur l'énergie d'un petit groupe de personnes convaincues, à l'instar de son adjoint François Patsouris, emblématique président de la section régionale conchylicole, qui fut également conseiller régional et élu municipal pendant trente-et-un an : *« Il a cru au projet et m'a toujours soutenu. »* Une nouvelle avancée a lieu en 2010, avec la mise en service d'une station de lagunage sur l'îlot Rousselot. Celle-ci permet de traiter les eaux de ruissellement du centre-ville et de son futur port, préalable indispensable au maintien de la qualité des eaux ostréicoles. *« Il ne restait plus qu'à trouver des partenaires financiers »*, poursuit Jean-Pierre Tallieu.

La loi NOTRe du 7 août 2015 va y contribuer, en offrant aux intercommunalités la possibilité d'exercer la compétence portuaire. En 2017, la CARA et le Département font ainsi le choix de s'associer dans un Syndicat mixte assurant la gestion et le développement de onze ports sur la Seudre. *« J'ai eu la chance d'être entendu par le président du Département, Dominique Bussereau, qui a accepté de financer 50% du futur bassin à flot,* précise Jean-Pierre Tallieu, alors vice-président de l'assemblée départementale en charge de la mer. *« J'avais également l'accord du président de la CARA pour financer l'autre moitié »*, ajoute-t-il malicieusement. Les travaux débutent en janvier 2020 et métamorphosent rapidement l'ancienne place, d'où 50 000 m³ d'argile et de calcaire sont extraits. *« J'ai mis 18 ans,* calcule Jean-Pierre Tallieu, assis face au port à une terrasse de café. *Sur mon horizon, j'avais ce projet que je ne voulais pas lâcher. Je pensais que c'était une bonne chose pour la commune comme pour toute l'économie locale. »*

Dix-huit mois de travaux, un chantier hors norme

© Gilles Saulnier

La création d'un bassin à flot au centre-ville de La Tremblade a débuté en janvier 2020 par la réalisation d'un batardeau en travers du chenal, empêchant l'eau de pénétrer sur l'emprise du chantier. Les parois en béton délimitant l'enceinte du port ont ensuite été coulées jusqu'à sept mètres de profondeur entre les mois de février et juin.

© Gilles Saulnier

Le creusement du bassin est intervenu entre septembre et novembre 2020, entraînant l'évacuation de 50 000 m³ de déblais.

© Gilles Saulnier

L'installation d'une porte busquée de 8 mètres de large et 5 mètres de haut a eu lieu le 3 mai. Celle-ci s'ouvre à marée montante, dès que le niveau d'eau du chenal atteint celui du bassin. Les derniers travaux se sont achevés avant l'été avec la mise en place des pontons et passerelles et la réalisation du quai d'honneur.

Une intercommunalité de projets

L'extension du port-chenal de l'Atelier s'inscrit dans une politique de grands projets menée par la CARA pour apporter de nouveaux services aux habitants, soutenir l'emploi et renforcer l'attractivité du territoire. Au cours des dix dernières années, la CARA a notamment financé :

- L'implantation d'un relais accueil petite enfance à Épargnes en 2010
- La mise en service d'une nouvelle station d'épuration à Cozes en 2011
- L'ouverture de la déchèterie de Brie-sous-Mortagne en 2012
- La création d'un pôle d'excellence à l'hippodrome Royan Atlantique des Mathes en 2013
- L'aménagement de la gare intermodale de Royan en 2015
- La transformation de la Maison des Douanes en lieu dédiés aux arts à Saint-Palais-sur-Mer en 2017
- La réalisation de la gendarmerie de La Tremblade en 2019
- L'ouverture prochaine d'un pôle de transformation des produits locaux à Saujon en 2021.

© Baloide

© Denis Bibbal

© Alexandre Garcia

© DR

En 1904, goélette dans le chenal, face à la vinaigrerie de La Tremblade.

Un port actif dès le Moyen Âge

Le port de La Tremblade fut actif dès le Moyen-âge, au cœur d'une région de marais salants comptant parmi les plus importantes et les plus prospères du royaume de France.

Sa situation proche de l'embouchure de la Seudre, artère fluviale majeure, en fait l'une des plaques tournantes du commerce du sel en Saintonge maritime. Des navires venus de toute l'Europe venaient y embarquer cet « or blanc » utilisé pour la conservation des aliments, mais aussi des céréales ou du vin. *« La Tremblade servait aussi de centre de ravitaillement pour les navires en partance vers l'Amérique du Nord,* rappelle Michel Chaigne, historien et habitant de La Tremblade. *On y armait également pour aller à la pêche à la morue, pratiquée par beaucoup d'habitants au 16e siècle. »* Le port de la ville connut ainsi l'âge d'or de la pêche lointaine, au 17e siècle et au début du 18e siècle, au départ de la Seudre. À partir de 1650, l'exploitation et la vente du sel deviennent moins rentables. L'huître va prendre la relève, une partie des marais salants se transformant en claires. Activité ancestrale de la Saintonge maritime, la culture des huîtres se codifie à partir de 1850. Aux 18e et 19e siècle, le port de La Tremblade fait ainsi l'objet d'un commerce florissant.

Le chenal de l'Atelier, appelé aussi chenal de la Grève, est une création relativement récente. Les voiliers, jusqu'en 1840, devaient emprunter une longue boucle dans le marais conchylicole avant d'arriver au cœur de la cité. Des travaux réalisés en plusieurs tranches à partir de 1780 permirent le creusement rectiligne sur deux kilomètres d'un nouveau chenal plus facile d'accès.

On trouve quelques belles demeures sur une partie du **boulevard Roger Letélié,** qu'on nommait le quai bourgeois. À l'angle du boulevard Roger Letélié, une résidence pour seniors occupe un emplacement jadis occupé par un cinéma, un musée maritime, les bureaux du port ainsi qu'une vinaigrerie, activité florissante à La Tremblade liée au commerce du vin. La plus ancienne a été créée en 1843 par Jean-Jacques Conte qui installa une fabrique sur la rive gauche du chenal de La Grève à proximité du quai de l'Atelier. Jusqu'en 1914, de belles goélettes s'amarraient dans le chenal devant la vinaigrerie où elles chargeaient ce condiment très apprécié des contrées nordiques. Les promeneurs étaient alors nombreux dans « l'allée des Soupirs », nom provenant des balades des amoureux sur la berge. En 2000, la vinaigrerie Fuchs commença à manquer de place et des tours de fabrication s'élevèrent dans la cour. Rachetée par le groupe hollandais Burg, la vinaigrerie s'est installée en 2003 sur la zone d'activités artisanales des Brassons où elle poursuit son développement.

La place Faure-Marchand. Face à l'hôtel de France se trouvait l'une des plus anciennes maisons tremblADAISES, ancien comptoir de la Compagnie des Indes, construite en 1655 par Vigier de Treslebois, chef d'escadre sous Louis XIV. En 1686, Fénelon logea dans cet immeuble. La maison fut par la suite achetée par Léopold de Bonnay qui construisit l'une des premières verreries du département dans les jardins. En 1956, la commune rachète la propriété Faure-Marchand qu'elle transforme en grande place. Longtemps anonyme, les habitants la dénommèrent « place rouge ». À l'heure de la reconstruction, les briqueteries tournaient à grand régime. Concassés, les rebuts servaient souvent à remblayer les chemins à moindre frais et avaient la particularité de constituer une boue « rougeâtre et collante » par temps de pluie. La place fut baptisée officiellement « Faure-Marchand » dix ans plus tard, dans les années 1960.

Quand les huîtres prenaient le train

La ligne de chemin de fer arriva à La Tremblade depuis Saujon en 1876, avec l'essor du tourisme balnéaire.

Noël 1979, dernier transport d'huîtres depuis la gare de La Tremblade.

Ce nouveau moyen de transport ne fut toutefois pas bien accueilli par les Trembladais, qui le surnommaient « la bête Négre ». Le train était alors composé de quatre voitures de voyageurs. On comptait quatre départs par jour et autant d'arrivées de juillet à fin septembre.

En 1880, faute de rentabilité, le train de la Seudre fut racheté par l'État et un timide début de transport d'huîtres s'organisa. Ce nouveau moyen de transport a contribué à l'essor économique du territoire en permettant aux huîtres d'être livrées plus vite et plus loin : le premier commerce d'huîtres en gros sur le carreau des Halles à Paris fut ainsi créé en 1880. Le service voyageurs de la ligne Saujon-La Tremblade fut fermé en 1939, celui des marchandises prolongé jusqu'en 1950. La ligne est finalement abandonnée en 1980 : les expéditions par voie ferrée sont remplacées par les transports routiers. La voie ferrée renaîtra en 1984, sous l'impulsion du Chemin de fer touristique de la Seudre, qui exploita la ligne jusqu'en 2002. En 2002, le Département rachète l'infrastructure pour créer le Train des Mouettes, dont l'exploitation est initialement confiée à une entreprise privée. Après une année sans circulation, l'association Trains et traction reprend l'activité touristique et la développe, en passant de 9500 voyageurs en 2008 à 36 000 en 2019.

La Tremblade, « pépinière » de matelots

En 1685, la population de La Tremblade est évaluée à 3671 habitants. « La plupart tiraient leurs revenus de la mer, sur place ou au long cours sur tous les océans du monde », indique Frédéric Mantienne.

Ancien professeur à l'Université de La Rochelle, ce docteur en histoire résidant à La Tremblade vient de publier un ouvrage

aux Indes savantes consacré aux Marins de La Tremblade et aux environs du XVIIe et XVIIIe siècles. « *L'importance quantitative des marins trembladais dans le commerce ou la Marine royale est impressionnante* », poursuit-il. Si le sel est exporté dans toute l'Europe du Nord, le grand commerce, notamment vers les Isles à Sucre (les Caraïbes) constitue un second pôle d'attraction pour la population maritime locale : en 1776, La Tremblade fournit ainsi à elle seule 70 marins à Bordeaux pour une dizaine à La Rochelle. Le trafic du sucre, de l'indigo et du café, mais aussi le « commerce infâme » des êtres humains – la traite négrière – sont pourvoyeurs d'emplois pour les mousses, matelots et officiers de La Tremblade.

Ces marins vont aussi « *jouer un rôle démesuré au sein de la Marine royale par rapport à la taille de La Tremblade* ». Louis XIII (Richelieu) et Louis XIV (Colbert) ont en effet développé une politique ambitieuse pour affronter Espagnols, Anglais et Hollandais sur les mers. Après le siège de La Rochelle (1627-1628), la royauté utilise au mieux les ressources humaines de la façade atlantique, et notamment de la Saintonge. L'ouvrage de Frédéric Mantienne présente ainsi ces dynasties de marins locaux (entre autres Lestrille, Treillebois, Gabernet, Forant ou Froger) qui vont « montrer le pavillon » sur tous les océans. « *Et pourtant, tous étaient protestants et avaient combattu les forces royales au début de leur carrière pendant les guerres de Religion ! mais leur importance est telle que Louis XIV et ses ministres ont dû temporiser, localement, pour ne pas mettre en péril leurs ambitions de grande puissance maritime.* »

LE ROI DES PHARES
inscrit au patrimoine mondial

Un reportage photo de Rodolphe Escher.

Construit entre 1584 et 1611 sur un plateau rocheux à sept kilomètres au large de l'estuaire de la Gironde, le phare de Cordouan a été inscrit le 24 juillet au patrimoine mondial de l'Unesco. Une consécration pour le plus vieux phare en activité de France, dont la valeur exceptionnelle et l'intérêt pour les générations à venir sont ainsi reconnus. La candidature avait été déposée en 2016 par le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest), qui assure la gestion du phare depuis 2010. Classé Monument historique depuis 1862, le bâtiment est propriété de l'État.

Il faut une heure pour accéder à Cordouan en vedette, depuis Royan ou Le Verdon. Une étroite chaussée, le peyrat, conduit les visiteurs au phare, une tour monumentale de 67,5 mètres de haut.

L'édifice a été construit à l'emplacement d'une tour à feu par l'architecte Louis de Foix, sur les ordres de Henri III. Son objectif ? Sécuriser la navigation à l'embouchure de l'estuaire et faire rayonner la grandeur du royaume avec une œuvre digne des anciennes Merveilles du Monde. A la mort d'Henri III, Henri IV relance le projet de construction et en fait le symbole du pouvoir royal. Le phare se pare de sculptures, de boiseries et accueille même une chapelle royale. Quand les travaux s'achèvent en 1611, le phare est une tour ronde de trois étages, haute de 37m. L'édifice sera surélevé en 1786 de plus de 20 mètres par l'architecte Joseph Teulère, pour éclairer plus puissamment et plus haut.

En 1822, le savant Augustin Fresnel cherche un lieu pour implanter sa lentille novatrice à échelons, qui augmente la portée de la lumière. Son choix se porte sur Cordouan, qui deviendra le chaînon manquant entre le phare antique et le phare moderne. La « lentille de Fresnel » équipe aujourd'hui la plupart des phares dans le monde.

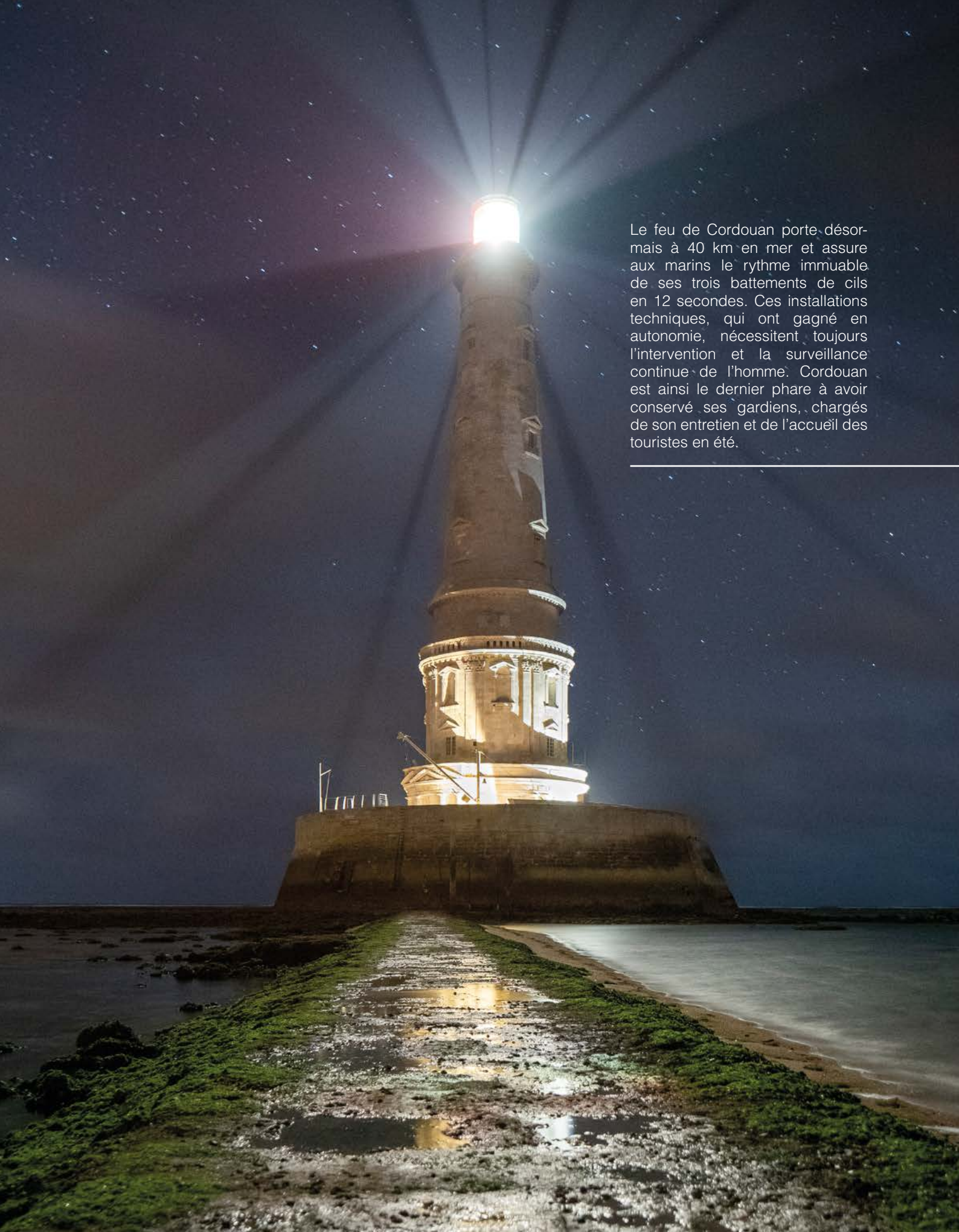

Le feu de Cordouan porte désormais à 40 km en mer et assure aux marins le rythme immuable de ses trois battements de cils en 12 secondes. Ces installations techniques, qui ont gagné en autonomie, nécessitent toujours l'intervention et la surveillance continue de l'homme. Cordouan est ainsi le dernier phare à avoir conservé ses gardiens, chargés de son entretien et de l'accueil des touristes en été.

© Fabien Paillot

Premier rendez-vous sur la croissance bleue, le 8 juillet à Breuillet, avec élus, techniciens, entrepreneurs et membres du monde associatif ou touristique de quatre intercommunalités.

Un avenir durable pour les activités maritimes et littorales

La CARA et trois autres collectivités élaborent une stratégie commune pour assurer le développement durable des filières liées à l'océan. Pêche, conchyliculture, nautisme ou tourisme : l'objectif consiste à bâtir la croissance bleue de demain au service du développement économique local et de l'environnement.

Les enjeux économiques et environnementaux s'avèrent considérables, au point de rassembler autour d'une même table quatre collectivités fortes de 72 communes et le second plus vaste parc naturel marin de France, celui de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Depuis l'automne 2020, les Communautés de communes de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes, la Communauté d'agglomération Rochefort-Océan et la CARA travaillent de concert à l'élaboration d'une stratégie en faveur des métiers et secteurs d'activité liés à l'océan.

Cette ambition partagée, baptisée « croissance bleue », consiste à imaginer les ressorts d'une croissance durable des activités maritimes et littorales.

Le 8 juillet, après avoir déterminé ces derniers mois les premières pistes de travail, élus, techniciens, entrepreneurs et membres du monde associatif ou touristique ont ainsi donné corps à cet engagement en faveur des territoires. Baptisée « cap sur la croissance bleue », cette première journée d'échanges était organisée dans la commune de Breuillet sous l'égide de la CARA, collectivité reconnue comme coordinatrice de ce dossier.

Quatre axes prioritaires. Tables rondes, échanges et rencontres ont permis de souligner les atouts et les potentiels des quatre territoires littoraux en matière de développement durable. L'économie maritime représente en réalité un vivier d'emplois et de croissance que ces collectivités entendent bien aborder au mieux. Une feuille de route doit émerger d'ici la fin de l'année. Pour l'élaborer, les collectivités ont identifié quatre axes prioritaires sur lesquels elles souhaitent concentrer leurs actions au service du développement.

Le premier axe cible la valorisation et la transformation des produits de la mer. La pêche, la conchyliculture et de nouvelles filières comme celle des algues marines doivent croître dans le respect du milieu. Le deuxième axe consiste à assurer une montée en compétence en valorisant par exemple les métiers de la mer quand le troisième s'intéresse à l'économie circulaire et aux possibilités de réemploi des déchets en lien avec les filières maritimes. Le dernier axe généralise une approche environnementale du développement et cible la transition énergétique, la qualité et quantité des eaux ou la séquestration du carbone. Ces pistes d'action, pensées pour répondre à la singularité de nos territoires, entretiennent un même but : concilier la préservation du littoral, des îles, estuaires et marais et le développement de nos filières.

« Identifier le potentiel de développement de nos filières »

Pascal Ferchaud, premier vice-président de la CARA chargé du développement économique.

© Fabien Paillot

« Mettre le cap sur la croissance bleue, c'est soutenir le développement durable des filières maritimes et littorales, encourager les initiatives nouvelles pour concilier les activités économiques compatibles avec le milieu naturel. L'Europe, la France et la Région Nouvelle-Aquitaine soutiennent cette stratégie. Cette mission exploratoire, confiée à la CARA en 2020, consiste à identifier le potentiel de développement de nos filières autour de la pêche, de l'aquaculture, du nautisme ou encore des infrastructures portuaires. Cette mission est aussi l'occasion de souligner la spécificité de nos quatre territoires et des marais qui constituent des espaces productifs pour lesquels la main de l'Homme est nécessaire à leur maintien. Ils sont sources d'innovations et de projets, à l'instar des marais de Brouage et de la Seudre. Porter cette ambition autour de la croissance bleue, c'est enfin s'appuyer sur les initiatives locales, nombreuses et innovantes, qu'elles soient issues du monde associatif, des entreprises privées ou des collectivités territoriales. »

Trois questions à Clarisse Lanau,

© Fabien Paillot

CHARGÉE DE MISSION « CROISSANCE BLEUE » RATTACHÉE À LA CARA.

Que signifie la croissance bleue ? Il s'agit de la croissance durable des activités maritimes et littorales. Onze filières ont été identifiées par la stratégie de la Nouvelle-Aquitaine telles que la pêche et l'aquaculture, les industries nautiques et navales, le tourisme et jusqu'aux biotechnologies marines. Le Pays basque parle de « défi bleu » mais l'objectif reste le même : accompagner les filières économiques dans leur transition environnementale, et favoriser des pratiques plus vertueuses.

Vous insistez sur la singularité du territoire. De quoi s'agit-il ? Avec ses îles, estuaires et marais, notre façade maritime est plus complexe qu'ailleurs en Nouvelle-Aquitaine. Les limites entre terre et mer ne peuvent être définies aussi précisément que cela. Beaucoup d'activités comme la conchyliculture en découlent. Elles méritent d'être mises en avant, tout comme leurs innovations. Nos quatre territoires ont également l'habitude de travailler ensemble notamment autour des différents marais, du Parc naturel marin ou lors du projet de Parc naturel régional. Les élus se connaissent, les techniciens collaborent. C'est une bonne échelle pour agir sur les secteurs concernés par ce projet.

Comment les acteurs appréhendent-ils cette stratégie territoriale ? L'accueil est bon. Les différents acteurs rencontrés se montrent curieux, intéressés par cette politique multi-filières et leur mise en réseau. Je m'appuie sur les quatre collectivités pour connaître leurs partenaires, les projets et actions déjà engagés. Il existe un fort dynamisme. Je rencontre également les entrepreneurs. Cette phase de sensibilisation et ces rencontres ont débuté au printemps et se poursuivent à l'heure actuelle. Ce travail collaboratif doit déboucher sur l'élaboration d'une feuille de route à l'automne, partagée par les quatre intercommunalités.

LE PNM, TRAIT D'UNION NATUREL

Lien naturel entre les territoires de la Charente-Maritime, le Parc naturel marin (PNM) Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis s'étend sur plus de 6500 km². Fondé en 2015, il forme le second plus vaste ensemble protégé de France métropolitaine. Les missions du PNM consistent à préserver et à connaître le milieu marin, à assurer le développement durable des activités maritimes. *« Sa feuille de route court jusqu'en 2033 pour mieux rentrer dans un système vertueux »*, avance Ronan Lucas, le directeur adjoint du PNM. Ses actions portent autant sur la sensibilisation des publics ou la formation des professionnels que sur des opérations de contrôles. Son avis est également requis concernant certaines demandes d'autorisation, dès lors qu'une activé économique affecte le milieu.

© Thierry Lèques

Basée à Arvert, l'association Navicule bleue procède au démantèlement des poches ostréicoles et des filets de pêche. Leurs différents éléments sont ensuite réemployés, recyclés en granulés de matière plastique PEHD ou utilisés pour créer de nouveaux objets comme des paniers ou des hôtels à insectes.

Les potentiels infinis de l'économie circulaire

Limiter le gaspillage des ressources et la production des déchets, créer des activités et des emplois durables, non délocalisables : voilà les objectifs de l'économie circulaire.

Opposée à l'économie du tout jetable, cette conception se trouve au cœur des ambitions de la CARA comme de ses partenaires engagés dans la croissance bleue. De nombreuses entreprises locales investissent déjà ce créneau comme **Arc Environnement** installée depuis une décennie sur l'île de Ré. La collecte des déchets s'accompagne pour cette société de leur valorisation. Exemple avec les BPHU pour « bateaux de plaisance hors d'usage » : Arc Environnement collecte ces gisements de matières composites et plastiques en Charente-Maritime. Déconstruits, ces bateaux se transforment en produits nouveaux comme des sièges, des bornes ou des pots. L'entreprise rétaise collecte aussi les coquillages, collecteurs d'huîtres ou planches à voile. *« Des déchets de niche au potentiel énorme »*, assure Sébastien Papin, chargé de développement chez Arc Environnement. *« Ces déchets peuvent être de l'or et notre avenir »*, confirme Thierry Lèques, le directeur de **Navicule Bleue**. Cette association basée à Arvert est un acteur majeur en Pays royannais et oléronais de l'économie sociale et solidaire. Elle s'appuie sur des personnes en situation de handicap ou présentant des difficultés sociales et propose – via un chantier d'insertion, notamment – des prestations de tri et de démantèlement en vue du recyclage des déchets plastiques. *« Une goutte d'eau dans un océan de plastiques,* avance Thierry Lèques. *Mais une goutte nécessaire pour les générations futures. »* Fondateur de l'association rochelaise **Echo-Mer,** David Beaulieu milite lui aussi pour l'économie circulaire et le recyclage des déchets. En collaboration avec Navicule Bleue, il valorise ainsi les poches à huîtres sous forme de paniers-repas. Ailleurs, des détenus transforment les anciennes voiles de bateaux en sacs. Collectés sur le littoral, les bouchons de liège deviennent, eux, un broyat utilisé jusque dans l'isolation des maisons. *« C'est une ineptie de les jeter,* affirme David Beaulieu. *Deux tonnes ont été collectées en 2020. »* Son mot d'ordre : *« Il n'y a pas de petits gestes en faveur de la planète ! »*

Les algues, avenir de nos estrans

« Les algues représentent une culture d'avenir, aux côtés des huîtres », insiste Cédric Hennache, chargé de mission auprès du CAPENA, le Centre pour l'aquaculture, la pêche et l'environnement en Nouvelle-Aquitaine.

Installée sur l'île d'Oléron, cette structure travaille sur le potentiel de cette plante aquatique. Ces recherches poursuivent un objectif ambitieux : assurer l'émergence d'une filière de culture et de nouveaux débouchés pour les conchyliculteurs. *« Cela représente une diversification de leurs productions »*, rappelle Cédric Hennache qui, avec le CAPENA, étudie la macro-algue Porphyra SP depuis 2017. Cette algue rouge et comestible – consommée de longue date en Asie – présente une forte valeur ajoutée et un véritable potentiel de production. Après des tests de croissance réalisés sur des poches ostréicoles et filets de pêche, le CAPENA s'attelle actuellement à la réalisation d'un guide technique pour la profession. *« En vrac, le kilo se vend entre 30 et 50 euros. Et jusqu'à 150 euros au détail. Il existe un réel intérêt à valoriser cette algue »*, avance Cédric Hennache. L'algue Porphyra SP peut habilement être associée à un élevage d'alevins, note de son côté Jean-Sébastien Bruant. Directeur de la Ferme marine du Douhet située à La Brée-les-Bains, il représente le groupe Aqualande, premier écloseur de poissons marins en France. Plutôt que de lutter contre les algues naturellement présentes dans ses installations, Jean-Sébastien Bruant a choisi d'en tirer parti. *« Se battre contre elles n'était pas durable, alors nous avons lancé la culture de la laitue de mer et mécanisé la récolte afin de produire une poudre d'algue séchée »*, dévoile-t-il. Depuis, une autre algue – Ulva intestinalis – a été sélectionnée pour ses vertus protéiniques. *« Condiments ou médicaments, compléments alimentaires, boulangerie ou cosmétiques : on ne se rend pas compte à quel point les algues sont riches »*, martèle Jean-Sébastien Bruant.

© DR

Une exposition pour découvrir les métiers de la mer

Au cours de la précédente année scolaire, des écoliers de Chaillevette, Arvert, Breuillet et Saujon sont partis à la rencontre de professionnels de la mer sur leur lieu de travail. Ces élèves de CE2, CM1 et CM2 ont ensuite rédigé des textes et réalisé des dessins pour présenter une exposition itinérante sur les métiers de la pêche maritime, de la criée, de la conchyliculture et des productions en marais.

« Beaucoup d'autres enfants vont voir votre travail et peut-être se dire que c'est le métier qu'ils veulent faire », a salué Marie Bascle, vice-présidente de la CARA en charge des activités nautiques, lors de la présentation de l'exposition à l'école de Chaillevette, le 29 juin. *« Il y a sur notre littoral des métiers très importants que vous ne connaissiez peut-être pas et dont vous êtes aujourd'hui devenus les ambassadeurs »*, a renchéri Bernadette Vié, inspectrice de l'Éducation nationale sur la circonscription de Royan. .

Transmettre une culture maritime. Mis en œuvre par la CARA dans le cadre de son schéma de développement nautique, ce travail a pour objectif d'apporter aux élèves une « culture maritime » en leur faisant mieux connaître l'environnement littoral, le patrimoine ainsi que les filières et métiers de la mer. Il n'aurait pu voir le jour sans le soutien financier du développement local mené par les acteurs locaux (DLAL FEAMP), représenté par le groupe d'action locale pêche aquaculture Marennes Oléron (GALPA), et la Région Nouvelle Aquitaine, ainsi que les professionnels qui ont donné de leur temps pour partager leurs savoir-faire. Une seconde exposition, consacrée aux écosystèmes du Parc naturel marin, a également été réalisée par des élèves de Saujon (école de la Seudre), du Chay et de Mornac. Elle sera exposée au Parc de l'estuaire à Saint-Georges-de-Didonne.

© Alexandre Garcia

© Gorodenkoff Productions OU

Des moyens accrus pour l'insertion professionnelle des jeunes

Dans le cadre du plan de relance « Un jeune, une solution », le gouvernement augmente les moyens financiers alloués aux missions locales. Objectif : permettre à 200 000 personnes de moins de 26 ans de bénéficier en 2021 du dispositif « garantie jeunes », prévoyant un accompagnement intensif vers l'emploi assorti d'une aide financière. Plus de 600 jeunes du territoire en ont déjà bénéficié.

Après une période d'expérimentation dans plusieurs départements, la « garantie jeunes » a été généralisée à toute la France en 2017. *« Il s'agit d'un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude »*, précise Vincent Péron, directeur de la Mission locale Royan Atlantique, la structure chargée par l'État de mettre en œuvre ce dispositif sur le pays royannais. Chaque année, la Mission locale dispose d'un budget pour accompagner 110 jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle. Ce nombre est passé à 169 en 2021 et pourra atteindre 220 en 2022. *« Certains critères de sélection ont été assouplis, pour permettra à davantage de candidats de bénéficier du dispositif, notamment ceux qui travaillent déjà quelques heures par semaine »*, ajoute Vincent Péron.

Cet accompagnement peut durer entre neuf et dix-huit mois, en fonction de situations. Il est assorti d'une aide financière de 497,50 euros par mois pour faciliter les démarches d'accès à l'emploi. *« Nous commençons par trois semaines de séances collectives, où nous travaillons sur les techniques de recherche d'emploi, l'estime de soi ou la cohésion de groupe,* indique Christel Llapasset, qui supervise la garantie jeunes à la Mission locale. *Notre public est extrêmement varié. Certains sont déscolarisés depuis la troisième, d'autres ont un bac pro ou un BTS, mais ne veulent pas s'engager dans la formation choisie ou ne savent pas se vendre auprès d'un employeur. Une fois que l'orientation est choisie et que le projet professionnel est mûr, nous préparons leur intégration dans l'entreprise par le biais d'un stage, d'une mission d'intérim, d'un contrat aidé, d'un CDD ou d'un contrat d'apprentissage. Cela leur permet de découvrir un métier et de partir en emploi ou si nécessaire, en formation professionnelle »* Depuis 2015, plus de 600 jeunes du territoire, âgés de 16 à 26 ans, ont ainsi pu découvrir un métier, se former et décrocher un emploi.

COMMENT LA VILLE DE ROYAN MET LE PIED À L'ÉTRIER DE NOMBREUX JEUNES

Depuis plus de trente ans, la ville de Royan participe activement à l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi ou sans qualification, en lien avec la mission locale. Chaque année, la ville recrute ainsi cinq à six jeunes par le biais de contrats aidés, successivement dénommés travail d'utilité collective, emplois jeunes, contrat d'accompagnement dans l'emploi et actuellement parcours emploi compétences (PEC). Ce type de contrat leur permet d'acquérir des compétences, d'accéder plus facilement à une formation et d'être accompagnés tout au long du parcours. Les jeunes, qui ont le statut de contractuels, sont affectés au service des espaces verts (paysage et horticulture) et dans différents services techniques où ils se forment à la serrurerie, à la maçonnerie, à la mécanique. Certains sont également recrutés en qualité d'animateurs ou de secrétaires. Un plan de formation financé par la collectivité est défini et choisi par les jeunes, puis mis en place pour la durée du contrat. Généralement, l'accès à la mobilité leur est proposé en premier lieu, avec la préparation du permis de conduire. Le panel de formations offert peut déboucher dans certains cas sur un parcours diplômant, tel que le CAP ou toute autre spécialisation. *« Pour la majeure partie d'entre eux, ce parcours emploi compétences constitue une première expérience professionnelle qui les arme pour intégrer le marché du travail avec de solides bases. Certains sont même recrutés par la ville à l'issue de leur contrat aidé en fonction du diplôme acquis et de leurs profils. »*

« J'étais perdue, et puis j'ai eu le déclic »

Accompagnée par la Mission locale, Manon Blanchet a trouvé au centre socioculturel Georges Brassens à Saint-Sulpice-de-Royan un emploi, une formation d'animatrice et un nouvel horizon professionnel.

Les premiers arrivent dès 7 heures du matin, les derniers repartent à 19 heures. Au centre socioculturel Georges Brassens, à Saint-Sulpice-de-Royan, une cinquantaine d'enfants sont accueillis chaque jour au centre de loisirs. *« Le soir, je suis épuisée, mais je ne vois pas la journée passer »*, confie Manon Blanchet, 20 ans, employée depuis le 14 juin parmi les animatrices du centre de loisirs dans le cadre d'un parcours emploi compétence (PEC).

© DR

Manon a toujours voulu travailler avec des enfants. Elle voulait devenir professeur des écoles et s'est inscrite à l'université de Nantes, en 2019, après le bac. *« Et puis il y a eu le Covid,* raconte-elle. *C'est devenu plus compliqué pour moi. J'ai pris conscience que j'avais envie d'autre chose, de prendre mon indépendance et de rentrer dans la vie active. »* Sans ressources ni formation, Manon s'engage en octobre 2020 dans le dispositif garantie jeunes. *« J'étais complètement perdue. Mon rêve s'était effondré avec l'arrêt des études. Il fallait que je me trouve un deuxième projet. »* Elle touche alors un peu moins de 500 euros par mois, mais doit s'engager à chercher activement un emploi. *« À la Mission locale, Christel et Séverine m'ont mis la pression pour que je ne reste pas sans rien faire. Elles m'ont fait faire plein de stages pour me redonner le goût des études. »* Manon découvre notamment le secteur de l'immobilier, avec la perspective de s'inscrire en BTS au centre de formation des apprentis de Saintes. *« Mais cela ne m'aurait pas plu. »* Christel, sa conseillère à la Mission locale, lui présente alors tous les établissements où elle peut travailler avec des enfants en pays royannais. Le centre social Georges Brassens l'accepte bientôt pour un premier stage en immersion. *« Je suis entrée dans un environnement qui me plaisait et où je me sentais à l'aise »*, poursuit-elle. Sa motivation se voit : on lui propose bientôt un contrat à durée déterminée de six mois pour effectuer un remplacement, avec la possibilité de passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa). *« La garantie jeunes, cela a été un déclic pour moi,* résume-t-elle. *J'ai pu tester des métiers et trouver une voie différente où m'épanouir, mais toujours au contact des enfants. »*

CONTRATS AIDÉS : UNE PRISE EN CHARGE À HAUTEUR DE 65% DU SMIC BRUT

• Lancé en juillet 2020 par le gouvernement, le plan « un jeune, une solution » bénéficie de 9 milliards d'euros pour aider chaque jeune à trouver un emploi, une formation ou un accompagnement vers l'emploi adapté à ses besoins.

• En Charente-Maritime, une prise en charge préférentielle de l'État à hauteur de 65 % du SMIC brut est prévue pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans et jusqu'à 30 ans inclus pour les personnes reconnues travailleurs handicapés ; les parcours emploi compétence (PEC) prescrits à destination des résidents en quartiers prioritaires de la politique de la ville sont pris en charge à hauteur de 80 % du SMIC brut.

• En pays royannais, une quinzaine d'entreprises ont récemment recruté des jeunes en contrat initiative emploi (Coque Mie, MTDK, Millenium automobile, Mauléon, Turpin cuisines, Liberty vap, DE Marine, Le P'tit Saintongeais, Amac, Le Galion d'or, Le Gueuleton *2, Siblu, Les Charmettes, SFR, Domicile service, Atelier JCT). Une dizaine de parcours emploi compétence ont été signés avec le Centre équestre de l'étang, la mairie de Royan ou le centre social Georges Brassens. Plusieurs autres sont prévus au Train des Mouettes, au club de volley de Royan, et dans les communes de Saint-Georges-de-Didonne, Mornac, Arvert, Royan ou Saint-Sulpice-de-Royan.

© Mairie de Saujon

À Saujon, Gaston Balande prophète en son pays

Il est l'un des plus illustres peintres de Charente-Maritime. À l'occasion du cinquantenaire de son décès, la ville de Saujon multiplie depuis le printemps les initiatives en hommage au peintre Gaston Balande (1880-1971) qui a légué plusieurs toiles à la commune où il a passé toute son enfance.

Impossible de se promener à Saujon sans y retrouver la trace, poétique et colorée, du peintre Gaston Balande. Depuis le printemps, cent-quinze reproductions de ses toiles sont exposées au grand air, près de l'église, dans la rue Carnot et le parc des thermes, au port de Ribérou ou le long de la Taillée verte. Tout au long de l'été, les visiteurs de l'office de tourisme ont pu découvrir une présentation d'œuvres originales dans la salle de l'ancien Minage, parfois commentée par son petit-neveu Albert Sutre accompagné de son épouse ! Visites guidées, cycle de conférences, concours de dessin avec les écoliers, affiches dans les vitrines des commerces, reproductions dans les salles d'attente des médecins ou en maison de retraite, partenariat avec le Train des Mouettes… Cinquante ans après sa disparition, la ville célèbre le talent et la mémoire d'un grand artiste, qui a durablement marqué l'histoire locale.

« Les Saujonnais sont en train de s'approprier Gaston Balande », se réjouit Pascal Ferchaud, le maire de la ville, devant l'accueil réservé de toutes parts à ce programme de manifestations. L'édile est l'un des premiers à avoir voulu mettre en valeur la collection des « Balande de Saujon », une trentaine d'œuvres majeures que l'artiste a légué à la commune à son décès. *« Nous avons sorti ces tableaux des greniers du château pour les exposer à la mairie, dans les bureaux et la salle du conseil,* poursuit-il. *C'était une manière de les rendre accessibles à tous, pendant les Journées du patrimoine ou lors de visites guidées organisées une fois tous les deux mois. Aujourd'hui, notre volonté est de faire en sorte que ce peintre soit mieux connu, et que le pays de son enfance puisse à son tour le rendre prophète en son pays. »*

PARCOURIR LA « GASTON BALADE »

Lancée avec une cinquantaine de reproductions en 2018, la « Gaston Balade » compte aujourd'hui près de 120 tableaux, répartis dans toute la commune. À l'occasion des Journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre, des visites commentées de cette exposition en plein air sont organisées depuis l'office de tourisme. Oriane Bleau (chargée de la culture au sein du pôle événementiel de la commune) y commente la vie et l'œuvre de Gaston Balande. Une partie des reproductions sera ensuite exposée à la médiathèque Émile Gaboriau, du 2 au 20 novembre. La médiathèque présentera ensuite du 22 au 27 novembre une exposition de dessins d'enfants, invités à se réapproprier un tableau de Balande. Visites de la collection à l'Hôtel de ville les 18 octobre et 15 novembre, à 15 heures, sur réservation auprès de la mairie.

Un peintre local renommé dans le monde entier

Gaston Balande a grandi à Saujon. Aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands peintres de paysages de sa génération, cet artiste prolifique est resté attaché au pays de son enfance, comme au ciel lumineux de la Charente-Maritime.

© DR

Issu d'une famille saintongeaise et protestante, Gaston Blandin de son vrai nom est né à Madrid le 31 mai 1880. Il arrive très jeune à Saujon, où sa mère est retournée vivre auprès de ses parents propriétaires du café-restaurant situé en face de la gare. En 1891, sa mère se remarie avec Fernand Balande, qui le reconnaît et lui donne son nom. Très tôt, cet enfant solitaire manifeste de grandes qualités pour le dessin : il copie des gravures aperçues sur les étals du marché, remporte le premier prix de dessin à l'école, et expose ses œuvres dans la salle du restaurant familial.

Après le certificat d'études, il s'engage comme apprenti chez divers employeurs et confirme son goût pour la peinture auprès d'un restaurateur de tableaux. Sa formation artistique ne débute réellement qu'avec l'intervention décisive d'Alfred Coutureaud, abbé de Royan et peintre amateur, qui a remarqué ses talents et l'initie à la peinture sur le motif (peindre ce qu'on a sous les yeux) dans son atelier de Pontaillac. En 1900, Balande gagne Paris, s'inscrit au concours de l'École des arts décoratifs et complète sa formation auprès de peintres de renom. Il expose au salon des Artistes français et s'installe avec avec son épouse et son fils dans un atelier de la cité fleurie, boulevard Arago, qu'il conservera jusqu'à sa mort.

Peu avant la guerre, il entreprend une série de voyages en Europe, qui influenceront profondément son œuvre. Peintre aux armées pendant la première guerre, Balande aménage, la paix revenue, un atelier à Lauzières, près de La Rochelle, dans une vieille demeure dont il fera l'acquisition. Ses talents de coloriste lui valent une notoriété qui ne cesse de grandir ; ses toiles sont exposées à l'étranger, il participe aux grands salons et reçoit des commandes de l'État. À coups de pinceaux, il témoigne des événements de son temps, comme l'accident d'un train en gare de Saujon en 1910 (tableau exposé à la mairie de Saujon), ou la Libération de La Rochelle en 1945. L'artiste affectionne tout particulièrement la nature, ses jardins et l'eau, élément majeur de nombreuses toiles. Il fut ainsi un grand peintre des rivières, des ponts, de l'océan, des ports et de leurs reflets, avouant préférer la Charente-Maritime à toute autre côte en raison de « *son ciel lumineux inégalable* ».

Les années d'après-guerre voient la consécration du peintre. C'est l'époque où Balande, témoin de la reconstruction économique du pays, peint des usines, des raffineries, des ateliers, les marins du port de La Rochelle... Aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands peintres de paysage de sa génération, les critiques d'art saluent dans ses toiles l'harmonie et la couleur, mais aussi sa capacité à observer et à saisir ce qui est caractéristique en chaque chose. Ses œuvres sont exposées dans plusieurs musées régionaux, dont celui de La Rochelle où il fut conservateur de 1931 à 1954. Quelques-unes font également partie des collections du musée d'Orsay et du Centre Pompidou.

Gaston Balande, à son décès, a souhaité léguer plusieurs toiles à la commune de Saujon, son village de jeunesse. C'est ainsi qu'une trentaine d'oeuvres de Gaston Balande et d'André Delauzières, son fils artiste, composent aujourd'hui la collection des « Balande de Saujon ». Il décéda à Paris le 8 avril 1971 et repose au cimetière de Nieul-sur-Mer auprès de sa famille.

© DR

Port sur la Seudre. v.1950.

© DR

Le dernier saulnier au port du Plomb. v.1940.

© DR

Église romane de Talmont-sur-Gironde. 1954.

Une œuvre colossale

Gaston Balande a peint toute sa vie, entre 4 000 et 5000 peintures à l'huile, aquarelles, eaux fortes, fresques, dessins ou esquisses. Pour mieux faire connaître ce chef de file de l'école rochelaise, l'Association des amis de Gaston Balande participe à de nombreuses manifestations et vient de publier le second tome d'un catalogue raisonné présentant 444 œuvres nouvelles.

Depuis 1996, l'association des Amis de Gaston Balande s'attache à honorer la mémoire et mieux faire connaître l'œuvre du peintre, en proposant conférences, expositions ou visites de son atelier à Lauzières. Créée sous l'impulsion du docteur Jean-Claude Dubois, cette association qui regroupe des membres de la famille du peintre, des experts et des amateurs de son œuvre, s'est également lancée dans la réalisation d'un catalogue raisonné. Un premier ouvrage, dressant un inventaire de 600 tableaux connus et réputés authentiques, a ainsi été publié en 2012, en s'appuyant sur les connaissances de spécialistes et sur l'étude des archives familiales. Il est épuisé depuis plusieurs années. Aussi l'association s'est-elle lancée dans la réalisation d'un ambitieux second tome. *« L'idée initiale était de demander aux propriétaires de tableaux de nous envoyer des éléments précis de leurs peintures, photos à l'appui, pour les soumettre à notre comité scientifique,* explique Gérard de Monteil, président de l'association. *Après la création d'un site Internet, nous avons également entrepris des recherches en suivant plusieurs pistes, comme celle des ventes aux enchères, ou l'exploration des sites institutionnels des musées et des administrations françaises. »*

© Xavier Léoty

Dans l'atelier du peintre Gaston Balande, à Nieul-sur-Mer. Dany, sa petite-nièce et son mari Albert Sutre, propriétaires de sa maison, avec Gérard de Monteil, président de l'Association des amis de Gaston Balande.

Après huit années de travail, le tome II de ce catalogue raisonné a été dévoilé au printemps à l'occasion du cinquantenaire de la mort du peintre. L'ouvrage recense 444 œuvres nouvelles de Gaston Balande, toutes reconnues authentiques et accompagnées de textes et œuvres du peintre. *« Nous avons la chance d'avoir un lien direct avec l'artiste grâce aux personnes qui l'ont connu »,* souligne Philippe Ravon, expert en art installé à Saintes. Celui-ci a travaillé à l'authentification des œuvres avec Dominique Priollaud, ancien commissaire-priseur, Dany et Albert Sutre, ses petits-neveux qui habitent la maison de l'artiste à Nieul-sur-Mer et Patrick Blandin. *« Gaston Balande était un excellent reporter,* confirme Albert Sutre. *Il écrivait tout le temps, pendant ses voyages ou dans les tranchées à Verdun. Avec ses carnets de croquis, ces écrits sont une source précieuse que nous avons aussi voulu partager. »* Pour Philippe Ravon, ce second tome du catalogue raisonné apparaît comme *« une exposition virtuelle sur Gaston Balande »*, où les œuvres sont classées par période et par sujet, donnant ainsi une vision inégalable de l'ensemble de son œuvre.

© Alexandre Garcia

Plusieurs toiles majeures de Gaston Balande sont accrochées dans la salle du conseil et les bureaux de la maire de Saujon. Une initiative de Pascal Ferchaud, le maire de la ville, entouré des membres de la famille du peintre, Dany et Albert Sutre, de Gérard de Monteil (président des Amis de Gaston Balande), de l'expert en art Philippe Ravon.

www.gaston-balande.com

Les rendez-vous de l'automne

Retrouvez toutes les manifestations de l'automne sur le site de votre mairie ou sur www.royanatlantique.fr.

Les événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés par les programmateurs.

- **38e journées européennes du Patrimoine :** 18 et 19 septembre.
- **La Fête des voisins (masquée) :** 24 septembre.
- **30e Fête de la science :** du 1er au 11 octobre.
- **44e Dunes et marais, rallye national tout terrain auto :** 1er, 2, 3 oct.
- **Semaine bleue des retraités et personnes âgées :** du 4 au 10 oct.
- **6e journées nationales de l'architecture :** 15, 16 et 17 octobre.

BROCANTES - SALONS - MARCHÉS

Arvert

3 oct : 2e Potager Troc par le comité des fêtes. Bourse d'échange graines, boutures et plants. Sous la halle 9h-16h.
Les mercredis et samedis matin : marché alimentaire et produits régionaux de 8h à 13h. Sous la halle.
Chaque 2e dimanche du mois : Vieux volants, sous la halle.
27 oct : marché du potiron. 8h-13h sous la halle.

Barzan

3 oct : Brocante et vide-grenier, toute la journée dans le village.
3 oct : Marché fermier avec producteurs locaux et bio. Marché artisanal. 9h-18h.
27 et 28 nov : Salon du passe-temps et des arts créatifs. Animations diverses. 9h-18h.

Étaules

19 sept et 19 déc : Bourse de l'association Nacre et SEL. SEL = Système d'échanges local, basé sur les échanges et l'entraide pour valoriser les savoirs et savoir-faire de chacun. Salle municipale 12h-17h.

La Tremblade

26 sept : Brocante de l'amicale du personnel communal. Foyer culturel.

Mornac-sur-Seudre

25 & 26 sept : Marché des potiers. 10h-19h au port.
Royan
11 et 25 sept, 9 et 23 oct, 13 et 27 nov, 11 déc : boutique solidaire, neuf et occasion. Braderie tous les 2e et 4e samedis du mois. Bd Franck Lamy.
23 sept : Vide-greniers parking du Marché central.
26 sept : Brocante vide-greniers parking des Mouettes.

Saint-Georges-de-Didonne

16 sept : Marché nocturne sur le front de mer. À partir de 18h.
3, 10, 17, 24 et 31 oct : Les brocs de Georges. Halles du marché 8h-13h.
7, 14, 21 et 28 nov : Les brocs de Georges. Halles du marché 8h-13h.
Du 26 au 28 nov : Salon talents de femmes, par le Soroptimist International. Centre culturel le Relais.

Saujon

8 et 9 oct : 9e journées psychiatriques de Saujon-Royan à la Salicorne. Infos : www.thermes-saujon.fr
24 oct : Bourse de modélisme organisée par Les Modélistes charentais. 9h-18h salle Carnot.
6 et 7 nov : Salon de l'élégance, de 10h à 19h à la Salicorne. Gratuit pour les enfants.
20 et 21 nov : Salon du bien-être à la Salicorne.
30 nov : Journée de l'entrepreneur la Salicorne. www.agglo-royan.fr

Vaux-sur-Mer

26 sept : Grande brocante du Lions Club Royan Doyen. Au profit des œuvres caritatives du Club. 9h-18h parc des sports.

SPORT

Étaules

18 sept : Course cycliste UFOLEP Les boucles de la Seudre. Départs Chemin de sable. Course en circuit UFOLEP ouvert aux 4 catégories. 13h30 départ 3e catégorie et GS. 15h départ 1ère et 2e catégories. Courses organisées par l'Avenir cycliste.
19 sept : Course cycliste UFOLEP Les Boucles de la Seudre. Départs Arvert. Course cycliste sur route réservée aux licenciés UFOLEP et FFC. Départ 14h03 pour les 3 et GS. Départ 14h pour les 1 et 2.

La Tremblade

5 déc : Course Fatbike race. 1ère course de fatbike officielle en France. Licenciés et non-licenciés. 24 km. Côte de Beauté Cyclisme Royan.

Les Mathes/La Palmyre

16 oct : 12e Raid aventure. Base nautique. En binômes. 13h30.

Royan

18 et 19 sept : Beach ultimate Championnat de France mixte et juniors. Plage Grande Conche. 9h-19h.
25 et 26 sept : Beach ultimate Championnat de France open + féminin. Plage Grande Conche. 9h-19h.
Du 30 sept au 2 oct : Sauvetage côtier Championnat de France. Plage Grande Conche. 8h-19h30.
Du 1er au 3 oct : 12, 24 et 48 Heures de Royan. Course d'ultra-distance pour coureurs et marcheurs. Stade d'honneur. Saint-Sulpice-de-Royan
17 oct : Marche et course pour Octobre rose. Parcours de 8kms. Départ à 9h30. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Saint-Palais-sur-Mer

16 oct : 4e Swim & Run Côte de Beauté. Plage de la Grande Côté. 2 courses, en solo ou en binôme. 200 équipes. 2 formats : S (10 km run et 2 km swim) ou L (23,5 km run et 5,5 km swim). 8h retrait des dossards. 12h départ.

Saujon

9 oct : Octobre rose s'invite dans les associations sportives saujonnaises. Animations et initiations en direction du public féminin.
10 oct : Octobre rose, Marche rose. Organisée par l'association Les 3 Roses, pour la prévention du cancer (bénéfices reversés à l'institut Bergonié de Bordeaux). Départ et arrivée port de Ribérou. 9h pour les 10 km, 10h30 pour les 5 km.

NATURE & LOISIRS PLEIN AIR

Arvert

21 sept, 5 et 19 oct : Pétanque au parc de loisirs, tournois en doublette. 14h30.

Cozes

18 sept et 9 oct : Pétanque concours. Lancer du bouchon à 14h30 précises au logis de Sorlut.

Étaules

14 et 28 sept : Concours de pétanque en doublette. Chemin de Sable. Inscription 13h30. Jet du bouchon 14h30. Payant. Organisé par l'atelier pétanque du Foyer Rural.
12 et 26 oct : Concours de pétanque en doublette. Chemin de Sable. Inscription 13h30. Jet du bouchon 14h30. Payant.
17 oct : Randonnée organisée avec La ligue contre le cancer. Départ stade municipal 9h, dernier départ 10h (chemin de Sable). 3 parcours : 1 km, 5 km et 10 km. Gratuit pour les enfants.

1ère EXPOSITION D'ORCHIDÉES

Du 22 au 24 octobre à Breuillet. Plus de 3000 espèces botaniques et hybrides exposées. Producteurs de renommée internationale, orchidophiles de l'association Orchidée 17, conférences et projections, librairie. Vendredi de 14h à 18h. Samedi et dimanche : de 10h à 18h. Salle multiculturelle. Gratuit pour les moins de 12 ans.

L'Éguille-sur-Seudre

18 sept : Balade vélo sensorielle au cœur des claires et des marais. Départ 10h. Durée 2h. 5km. Gratuit (dégustation payante). Réservation obligatoire Office de Tourisme.

La Tremblade/ Ronce-les-Bains

18 et 19 sept : Balade commentée port ostréicole. Journées du patrimoine. Gratuit. 10h.
18 et 19 sept : Visite du phare de la Coubre. Journées du patrimoine. Gratuit.

Les Mathes/La Palmyre

15, 22 et 29 sept : Balade découverte à vélo. 2h, 10 km.
27 oct : Balade découverte à vélo. 2h, 10 km. RDV 10h au Point Sublime, La Palmyre.

Médis

Du 13 au 25 sept : Exposition Au fil de l'eau : le patrimoine des rivières en Nouvelle-Aquitaine, église de Médis.

Meschers-sur-Gironde

18 et 19 sept : Grottes du Régulus. Journées du Patrimoine. Plus de 70 000 visiteurs par saison.
15 sept et 27 oct : Sortie nature. Découverte d'une forêt littorale. RDV parking du restaurant la Crique 14h30.
20 oct : Sortie nature. Plage de Suzac. RDV parking du restaurant la Crique 10h.

Mornac-sur-Seudre

Le jeudi en sept : Randonnée à la découverte du marais. RDV port 9h50.

Royan

26 sept : Marche du Kiwanis, 7 km. 8h30 kiosque de Pontaillac. Bénéfices reversés à un enfant du Pays Royannais ayant besoin d'une aide financière.

Saint-Georges-de-Didonne

26 sept : Épopée musicale à l'aube, par la Cie Éclats, suivie d'un petit déjeuner. 7h30 Parc de l'Estuaire, payant.
9 oct : Opération Le jour de la nuit. Diaporama suivi d'un film sur la migration des chauve-souris à 17h30. En soirée : extinction de l'éclairage public des fronts de mer des communes partenaires. Gratuit. Parc de l'Estuaire.

Saujon

Du 4 au 8 octobre. Semaine du développement durable. Rencontres, spectacle, lectures, ateliers parents-enfants, causerie sous un arbre, sensibilisation autour de la Seudre, fabrication de nichoirs, expositions.

Semussac

17 sept : Pétanque concours triplettes, place du Champ de Foire 19h30.

Vaux-sur-Mer

3 oct : Marche gourmande et musicale des Fous cavés. Départ de 10h30 à 12h : salle de l'Atelier. Payant. Réservations avant le 26 sept : http://lesfous-caves.fr/
17 oct : 6e édition de la Vauxoise, marche pour Octobre Rose. 9h place du Marché.

La nuit est belle au Parc de l'estuaire !

Jusqu'au 7 novembre.
Sensibilisation à la préservation du paysage et de la biodiversité nocturnes.
- **Expo photos :** Nuits d'estuaire de Clément Chambaud
- **Épopée musicale à l'aube :** par la cie Éclats, suivie d'un petit déjeuner : dimanche 26 septembre à 7h30.
- **Le Jour de la nuit** autour de Cordouan et diaporama suivi d'un film sur la migration des chauve-souris : samedi 9 octobre.

Ouverture du site au public :
- **Jusqu'au 30 septembre :** du mercredi au dimanche de 14h à 18h.
- **Du 1er au 24 octobre :** les samedis et dimanches uniquement de 14h à 18h.
- **Du 25 octobre au 7 novembre :** du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Le Parc de l'Estuaire, 47 avenue Paul Roullet - 17110 Saint-Georges-de-Didonne
Infos : 05 46 23 77 77

ART & CULTURE

Barzan

18 sept : Journées du patrimoine. Visites guidées 11h, 15h30 et 17h15. Atelier fouilles de 10h30 à 12h30. Sur réservation. Vie quotidienne 14h30 à 16h. Atelier petits légionnaires de 15h à 16h15. Sur réservation. Atelier se vêtir à l'antique de 16h15 à 17h30. Sur réservation. Visite du jardin à 16h15. Le dimanche uniquement : marché fermier. Entrée libre tout le week-end. Domaine du Fâ.

Étaules

Du 7 au 10 oct : Journées du livre jeunesse à la salle municipale. Plus de 1 200 références pour les 0-14 ans.

La Tremblade/ Ronce-les-Bains

24 sept : Spectacle Isabelle Autissier. 18h30 médiathèque.
Médis
18 sept : Journées du patrimoine. 15h : visite guidée de l'église. 16h30 : lectures buissonnières devant l'église. 18h : concert de l'Amicale Saujonnaise devant l'église.
10 oct : Théâtre (semaine Bleue) à la salle des fêtes.

Journées du patrimoine à Médis - Gratuit

Animations autour de l'église St-Pierre-ès-Liens, classée au titre des Monuments historiques.
- **Samedi 18 sept (15h, Place Paul Beau) :** Visite commentée de l'église par Mme De Savignac, diplômée de l'école du Louvre.
- **Samedi 18 sept :** 16h30, lectures buissonnières par la Cie La vie est ailleurs (devant l'église).
- **Samedi 18 sept :** 18h, concert de l'Amicale Saujonnaise (devant l'église).
- **Du 13 au 24 sept :** Expo Au fil de l'eau : le patrimoine des rivières en Nouvelle-Aquitaine (dans l'église).

Mornac-sur-Seudre

18 et 19 sept : Journées du patrimoine. Visite d'un des plus beaux villages de France. 14h Office de tourisme. Gratuit.

Royan

18 sept : Récital d'orgue François Espinasse. 20h30 église Notre-Dame.
24 sept : Théâtre Le porteur d'histoire. Salle Jean Gabin 20h30.

Sablonceaux

21 et 28 sept : Visite de l'église abbatiale. Fondée au 12ème siècle, l'abbaye de Sablonceaux a connu une histoire tourmentée. 10h. Durée : 45 mn. Sur réservation.

Saint-Georges-de-Didonne

24-26 sept : Festival des autrices et auteurs de Nouvelle-Aquitaine, Centre culturel le Relais de la Côte de Beauté.
23 oct : Concert du groupe Itha. 20h30 Salle Bleue. Payant.
6 nov : Théâtre. Les grandes filles par Saujon Comédia. 20h30 Salle Bleue. Payant.

Saint-Palais-sur-Mer

Jusqu'au 1er nov : Exposition. La Maison des Douanes présente les œuvres de CharlElie Couture, artiste pluridisciplinaire et icône d'une certaine chanson rock littéraire française. Une centaine de tableaux, sculptures, dessins, vidéos et photographies.
18 sept : Concert de la Cie Rouge, voix-guitare conte. 16h.
18 sept : St Palais sur Livres place de l'Océan.
Saint-Romain-de-Benet
16 sept : Jeudis musicaux flûte & guitare. Eglise St Romain. Gratuit pour les moins de 16 ans. 21h.

Saujon

Du 14 au 18 septembre : Exposition bâti rural et les paysages, avec Maisons Paysannes de France.
18 et 19 sept : Journées du patrimoine. Visites commentées de l'expo La Gaston Balade 10h30 (gratuit). Balades commentées de Saujon 15h (gratuit). Spectacle de la Cie La vie est ailleurs, le 19 septembre 17h (gratuit). Circulations spéciales du train des Mouettes au départ de Saujon et de La Tremblade.
Du 21 au 25 sept : Expo photos cervidés de nos bois, avec le club photo de Saujon Accueil. Gratuit.
2 oct : Théâtre humour, Nina, des tomates et des bombes. Par Marie-Claire Neveu.
14, 15 et 16 oct : Rencontres de théâtre amateur, 1ère édition. À l'initiative de Saujon Comédia. La Salicorne.
23 oct : Chanson métissée, swing, latino, reggae - Zelten en quartet. 20h30 la Salicorne.
30 oct : Théâtre comédie. 20h30 à la Salicorne.
Du 2 au 20 nov : Exposition de 7 reproductions de Gaston Balande à la médiathèque Émile Gaboriau.
13 nov : Ballet bar avec la Cie Pyramid. 20h30 à la Salicorne.
27 nov : Théâtre comédie. 20h30 à la Salicorne.
Du 30 nov au 18 déc : Exposition aquarelles Alizée Chabin à la médiathèque Émile Gaboriau.
9 déc : Théâtre et humour par Chloé Martin. 20h30 à la Salicorne.

Talmont-sur-Gironde

Le vendredi en sept : Visite et découverte guidée du village. 11h. Durée 1h30. Sur réservation.

Vaux-sur-Mer

13-25 sept : Exposition Sur les traces des pèlerins de St-Jacques de Compostelle en Nouvelle-Aquitaine. Gratuit. 9h-12h et 14h-17h, galerie St-Etienne. Journées du Patrimoine.
16, 23 et 30 sept : Visite guidée de l'église abbatiale St-Étienne. Durée 1h15. 10h. Gratuit pour les moins de 6 ans.
19 sept : Visite de l'église St-Etienne avec Daniel Lesueur, habitant de la commune et passionné d'histoire.
Gratuit - Journées du Patrimoine. 10h-11h30.
19 sept : Lecture buissonnière avec la Cie La vie est ailleurs. 11h30 mairie. Gratuit - Journées du Patrimoine.
15 oct : Concert de Jazz in Vaux. 21h salle Equinoxe.
13 nov : Théâtre Quand la Chine téléphonera, par la Cie Comparaz'Art. 20h30 salle de l'Atelier. Gratuit.
20 nov : Théâtre enfants Les Malheurs de Sophie, de la Cie Rêvolante. 16h salle de l'Atelier. A partir de 5 ans - Gratuit.
21 nov : Théâtre Quelle santé, de la Cie du Vaudeville. 15h salle de l'Atelier. Gratuit.
26 nov : Concert de Jazz in Vaux. 21h30 salle Equinoxe.

CONFÉRENCES / ATELIERS / RENCONTRES

Médis

22 oct : Conférence + exposition (rénovation / isolation).

Royan

21 sept : Conférence Regard sur l'art. Maison des associations 18h15. Gratuit.

Saint-Georges-de-Didonne

17 sept : Conférence Les naufrages sur la côte de St-Georges au XVIIIe siècle par Jacques Peret - Salle bleue du Centre Culturel le Relais de la Côte de Beauté. 15h.

Saujon

17 sept : Conférence Gaston Balande, un peintre dans la Grande Guerre, 18h à la Salicorne. Gratuit.
Du 12 au 23 oct : Semaine du goût. Exposition à la médiathèque Émile Gaboriau.
14 oct : Semaine du goût. Atelier la cuisine du jeudi, nos produits régionaux. 10h à la médiathèque.
9 nov : Conférence la Seudre, histoire d'hier à aujourd'hui. 18h30 à la Salicorne. Entrée libre.

Saujon bien-être

. 16 octobre : Journée de la vue Dépistages gratuits des troubles de la vue par des professionnels, à l'initiative du Lions Club de Saujon. 9h-17h salle Carnot.
. 4 novembre : Habitat autonomie
Appartement témoin mobile Ma maison A'Venir. Des idées pour bien vieillir chez soi, camion et ergothérapeute, un exemple de logement adapté pour les personnes âgées. 10h-17h place Richelieu.

Vaux-sur-Mer

24 sept : Conférence Enfer et péché au Moyen Âge, par Lucie Blanchard (Fêtes Romanes en Pays Royannais). Gratuit. 18h30, salle Equinoxe.
25 sept : Spectacle Le jugement de Renart. Gratuit - Fêtes Romanes en Pays Royannais. 10h30 place du marché et 15h30 place de l'église (salle Equinoxe en cas de pluie).
22 oct : Conférence La fouille préventive de St-Pierre d'Oléron, par Céline Trézéguet, archéologue départementale. 18h30 salle Equinoxe. Gratuit.
19 nov : Conférence Nourrir les oiseaux en hiver. 18h30 salle Equinoxe. Gratuit.
3 déc : Ciné-conférence Polynésie : Huahine, la belle résistante, par René Figari. 18h30 salle Equinoxe. Gratuit.

FÊTES & ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

10 oct : Repas Retour de Vendanges avec Arces animation.
27 nov : Repas Bourguignon à l'ancienne avec Arces animation. 19h30.

Arvert

10 oct : Octobre Rose à la salle des fêtes.
10 oct : Loto à la salle des fêtes, 14h30.

Corme-Écluse

26 sept : Thé dansant des vendanges. Par le Comité des fêtes. 14h30 salle des fêtes.

Cozes

21 sept : Cinéma Chez Nous. C'est quoi ce papy ? 20h30 Logis de Sorlut.
5 oct : Cinéma Chez Nous. Attention au départ ! 20h30 Logis de Sorlut.

Première fête du terroir à Cozes

Dimanche 31 octobre de 10h à 18h.

- **Concours Les Recettes en Fête.** Jury de chefs restaurateurs, membres de l'association Escoffier, chefs de restaurants scolaires et autres établissements. Prix de la meilleure recette sucrée / Prix de la meilleure recette salée.
- **Déjeuner des producteurs :** repas fermier avec l'association L'Escale fermière.
- **Les recettes de la Confrérie de la Cagouille.**
- **Ateliers & démonstrations culinaires,** savoir-faire, initiation, dégustation avec la Cité du Goût et des Saveurs.
- **Culture et traditions :** Groupe Folklorique les Efournigeas.

Les habitants désireux de s'inscrire au Concours «Les Recettes en Fête» sont invités à contacter dès à présent le Bureau d'Information Touristique de Cozes.

Étaules

13 nov : Soirée jeux tous publics. Organisée par l'association L'Arbre Vert - coopération Nord Sud, association humanitaire partenaire de la commune de Tenkodogo au Burkina Faso. Payant.

L'Éguille-sur-Seudre

15 oct : Loto du Comité de jumelage. Salle des fêtes.
20 nov : Soirée Poule au pot. Salle des fêtes 20h30.

La Tremblade

18 sept : Festival 100% local, concert musiques actuelles. 17h-1h. Gratuit.

Médis

10 oct : Octobre rose à l'espace Médis Loisirs.
28 oct : Atelier pâtisserie (sur inscription).
31 oct : Halloween parcours ville.
5 déc : Noël à Médis, espace Médis Loisirs/salle polyvalente.
17 déc : Spectacle de Noël des écoles à la salle des fêtes.

Mornac-sur-Seudre

© DR

23 et 24 oct : Fêtes romanes. Animations sur le thème du bestiaire roman, avec théâtre de rue, concert, conférence, cracheur de feu, expositions.
Mortagne-sur-Gironde
3 et 4 déc : Téléthon. Les associations et commerçants de Mortagne, Boutenac-Touvent, Chenac-St-Seurin-d'Uzet et Floirac se mobilisent.

Royan

18 et 19 sept : Forum des associations. Maison des Associations et Gymnase Pelletan, 9h30-18h.
26 sept : Tournoi de puzzle. Espace Pelletan. Comité des fêtes. À partir de 8 ans. 10h-12h30.
26 sept : Spectacle au profit des Restos du Cœur. 14h30 salle Jean Gabin.

Saint-Georges-de-Didonne

5 oct : Spectacle par la Cie Carré Blanc sur Fond Bleu, 10h30 à la médiathèque.
5 oct et tous les 1ers mardis du mois : Les mardis participatifs, débat d'idées : Coronavirus : y a-t-il un monde d'après ? 18h à la médiathèque.
2 nov : Débat. Mardi participatif : Sommes-nous de plus en plus seuls ? 18h à la médiathèque.
7 déc : Débat. Mardi participatif : L'écologie doit-elle être radicale ? 18h à la médiathèque.

Saint-Sulpice-de-Royan

11 sept : Forum des associations, de 10h30 à 17h30, parking centre socio-culturel.

Saujon

21 sept : Cinéma chez Nous, C'est la vie. 20h30 à la Salicorne.
5 oct : Cinéma chez Nous, Attention au départ ! 20h30 à la Salicorne.
31 oct : Cinéma chez Nous, 20h30 à la Salicorne.
31 oct : Soirée années 80 à partir de 21h à la Salicorne, à l'initiative de l'association Les 3 Roses.
2 nov : Cinéma chez Nous, 20h30 à la Salicorne.
4 déc : Noël. Habillons le sapin de la place.
7 déc : Cinéma chez Nous, 20h30 à la Salicorne.
10 déc : Concert des ensembles de l'école municipale de musique à la Salicorne.
13 déc : Marché de Noël artisanal et gourmand à la salle Carnot.

Vaux-sur-Mer

27 oct : Halloween. Parcours de la terreur pour les 6-12 ans (parcours à énigmes). Gratuit. 15h parc de la mairie.
31 oct : La Boum des Affreux. Gratuit sur réservation. 18h30 salle Equinoxe.
15 déc : Spectacle de Noël par la Cie le Soleil dans la nuit. 15h30 salle Equinoxe. Gratuit.

COLLECTE DE SANG

- **16 septembre :** de 8h à 12h30. Gymnase Pelletan Royan.
- **23 septembre :** de 8h30 à 13h au foyer culturel de La Tremblade.
- **29 septembre :** de 15h à 19h Salle multiculturelle Breuillet.
- **19 octobre :** de 8h à 12h30 à la Salicorne, Saujon.
- **21 octobre :** de 8h à 12h30. Gymnase Pelletan Royan.
- **25 octobre :** de 15h à 19h Relais Côte de Beauté St Georges-de-Didonne.
- **18 novembre :** de 8h à 12h30. Gymnase Pelletan Royan.
- **23 novembre :** de 8h30 à 13h au foyer culturel de La Tremblade.
- **16 décembre :** de 8h à 12h30. Gymnase Pelletan Royan.
- **28 décembre :** de 8h à 12h30 à la Salicorne, Saujon.

Merci de prendre RV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

© CARA

Précieuses roselières

En Charente-Maritime, où les zones humides couvrent près de 25% du territoire (contre environ 6% à l'échelle nationale), les roselières façonnent les paysages de nombreux marais. Ces milieux, où les roseaux composent la végétation la plus connue et visible, constituent un habitat privilégié pour de nombreux oiseaux dont plusieurs espèces protégées.

Principalement situées au bord de l'estuaire de la Gironde au sud de la commune de Barzan, les roselières peuvent s'étendre sur de vastes zones uniformes de centaines d'hectares ou former des linéaires longeant les plans d'eau, fossés et cours d'eau. Il n'existe pas une, mais plusieurs roselières, caractérisées par les espèces végétales présentes (le Roseau commun pour les formations hautes, les scirpes pour les basses).

Comme toutes les zones humides, les roselières assurent de nombreux services bénéfiques pour l'homme : protection des habitations (brise-lame naturel contre les vagues et frein à l'érosion du trait de côte, stockage de l'eau lors d'intempéries), aide à l'épuration des eaux, frein de l'intrusion d'eau salée dans les réserves souterraines d'eau douce (appelé biseau salé), espaces de loisirs et paysagers, mais avant tout habitats privilégiés de nombreuses espèces, dont certaines menacées à l'échelle mondiale.

C'est le cas du **Phragmite aquatique.** Migrateur au long cours, il est le passereau d'Europe continentale le plus menacé ! De la taille d'une Mésange bleue, il se reproduit en Europe de l'est avant de regagner l'Afrique de l'ouest pour l'hiver. Ces

©AdobeStock_AGAMI

Phragmite aquatique

milliers de kilomètres de vol engendrent une dépense énergétique importante ; des haltes migratoires sont donc indispensables. La France, à travers quelques rares sites de zones humides sur la façade atlantique dont fait partie l'estuaire de la Gironde, joue un rôle essentiel dans la préservation de cette espèce : la quasi-totalité des jeunes de l'année y transitent à la fin de l'été lors de leur migration vers l'Afrique . Les marais de Mortagne-sur-Gironde offrent des conditions d'accueil idéales au Phragmite aquatique grâce aux étendues de roselières basses et inondées qui assurent à l'espèce d'importantes zones de repos et d'alimentation.

Ces habitats jouent également un rôle vital pour d'autres oiseaux paludicoles (c'est-à-dire vivants dans les marais). Ainsi les marais de l'estuaire de Gironde abritent une des plus belles densités en Europe de **Gorgebleue à miroir de Nantes**, du nom de la sous-espèce ne fréquentant que le littoral atlantique français. Une récente étude menée par la Ligue pour la protection des oiseaux classe même la roselière de Mortagne-sur-Gironde / Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet et celle du marais de Saint-Augustin comme les deux plus importantes du département pour les oiseaux paludicoles ! Sur les cinquante sites du département, le marais de

© Brigitte Mauret

Gorgebleue à miroir

Pousseau, malgré sa faible superficie en roselière (7 ha) figure aussi dans le top 20 de ce classement ; il offre un habitat recherché par de nombreuses espèces en zone périurbaine, comme les hirondelles qui s'y rassemblent pendant la période de migration ! Ouvrez-l 'œil !

Union Européenne
Région Nouvelle-Aquitaine
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire
NATURA 2000

Les g(r)affeurs

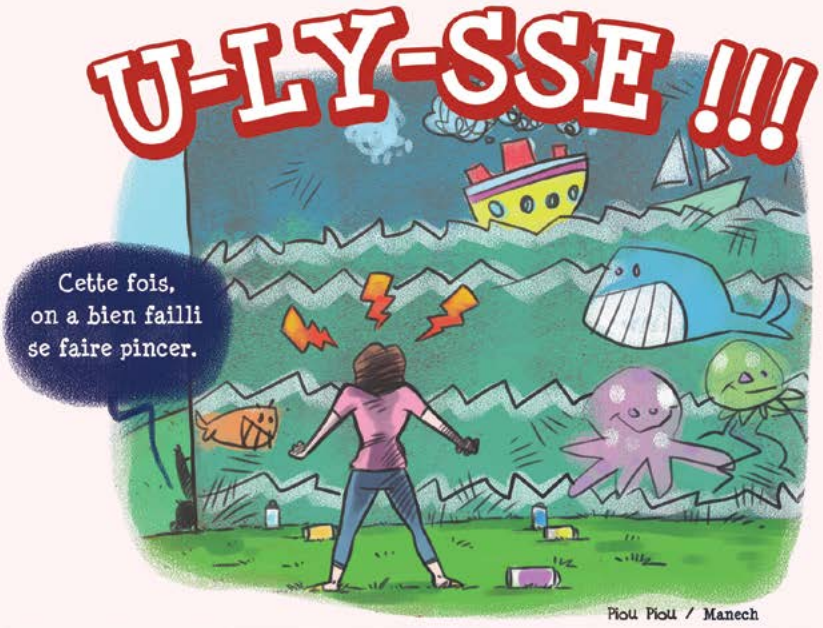

Nos amis les bêtes ont besoin de vous. Rendez-leur visite....

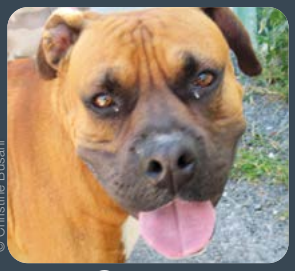
© Christine Busani

Petrus
mâle x Boxer
(1an ½)

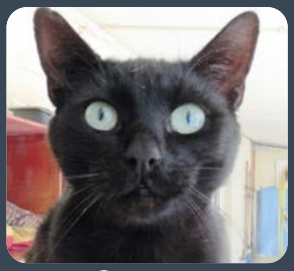

Samedi
femelle
(1 an)

Sandro
mâle X Golden Retriever
(10 ans)

Solon
mâle roux
(11 mois)

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.
Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14 heures à 18 heures (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes 13, rue du Chenil - 17600 Médis Zone commerciale Royan2 *(derrière Toyota)* / **Tél. 05 46 05 47 45**
Facebook : Refuge les amis des bêtes Médis 17

- Vous ne recevez pas CARA'mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : contact@agglo-royan.fr / 05 46 22 19 74.

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

DU 18 SEPT AU 14 NOV 2021

CULTURE

AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE

DÉAMBULATION GRATUITE OUVERTE À TOUS

05 46 22 19 20 - www.agglo-royan.fr

LES SENTIERS DES ARTS

SAINT-FORT-SUR-GIRONDE • BREUILLET • SAINT-SORLIN-DE-CONAC • BRAUD-ET-SAINT-LOUIS •

HAUTE SAINTONGE

CC Estuaire Communauté de Communes HAUTE-GIRONDE

la Charente Maritime

éprouvette